

**BURKINA FASO**

Unité — Progrès — Justice



**MINISTRE DE L' ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET DE L' INNOVATION**

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES  
STATISTIQUES SECTORIELLES**

**TABLEAU DE BORD  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ANNEE ACADEMIQUE 2014/2015**



**DECEMBRE 2016**

Adresse : 278, Avenue de l'indépendance, 01 BP 512 Ouagadougou 01  
Tel : +226 25 31 82 42 , Fax : +226 25 31 41 41  
Site web : [www.mesrsi.gov.bf](http://www.mesrsi.gov.bf)

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
DIRECTION GENERALE DES ETUDES  
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES



BURKINA FASO

-----  
Unité-Progrès-Justice

**TABLEAU DE BORD  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ANNEE UNIVERSITAIRE 2014/2015**

Décembre 2016

## AVANT PROPOS

---

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI), à travers la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS), élabore et publie annuellement le tableau de bord de l'enseignement supérieur.

Toutefois, l'élaboration du présent tableau de bord a connu un retard dû essentiellement à l'insuffisance de ressources financières, de moyens logistiques et au chevauchement des promotions d'étudiants au cours d'une même année notamment dans certaines universités publiques. Le présent tableau de bord fait une analyse synthétique de l'état de l'enseignement supérieur de 2014/2015. Il constitue le premier jalon dans l'élaboration des outils de suivi-évaluation et d'aide à la prise de décision pour les décideurs et les partenaires au développement.

Il apporte des informations essentielles désagrégées dont les décideurs et les utilisateurs ont besoin pour suivre et évaluer les actions et politiques de développement dans le domaine de l'enseignement supérieur.

Les données sont relatives aux caractéristiques des étudiants, des enseignants, des infrastructures, des œuvres sociales, des diplômés de l'année précédente et des domaines d'études, etc.

Par la présente, nous adressons nos remerciements aux partenaires au développement qui n'ont ménagé aucun effort pour accompagner le MESRSI techniquement et financièrement dans l'élaboration du tableau de bord 2014/2015.

Le ministère, à travers la DGESS, reste disponible pour vos critiques et suggestions afin d'améliorer les prochaines éditions.

Nous souhaitons à tous les lecteurs un bon usage du tableau de bord 2014/2015 de l'enseignement supérieur.

LE DIRECTEUR GENERAL DES ETUDES  
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES



Saturnin BATIONO

## SOMMAIRE

---

AVANT PROPOS .....	1
SOMMAIRE .....	2
LISTE DES GRAPHIQUES.....	3
LISTE DES TABLEAUX.....	5
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	5
CONTEXTE GENERAL .....	7
<b>Partie I : Moyens financiers</b> .....	<b>10</b>
Moyens financiers .....	11
<b>Partie II: Etudiants</b> .....	<b>12</b>
ORIENTATION .....	14
QUELQUES INDICATEURS D'ACCES.....	16
EFFECTIF DES ETUDIANTS .....	18
EFFECTIF DES ETUDIANTS (SUITE).....	20
<b>Partie III: Ressources matérielles et humaines</b> .....	<b>22</b>
STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR .....	23
PERSONNEL ENSEIGNANT.....	25
<b>Partie IV: Œuvres sociales</b> .....	<b>27</b>
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : BOURSES .....	28
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : AIDES .....	30
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : PRETS .....	32
LOGEMENT.....	34
RESTAURATION .....	36
TRANSPORT UNIVERSITAIRE.....	38
SANTE .....	40
ACTION SOCIALE .....	42
<b>Partie V : Efficience du supérieur</b> .....	<b>44</b>
SORTANTS DIPLOMES.....	45
Efficacité interne.....	47
ANNEXES.....	49

## LISTE DES GRAPHIQUES

---

Graphique 1 : Population par milieu de résidence.....	9
Graphique 2 : Evolution de la population scolarisable au supérieur (19-24 ans).....	9
Graphique 3 : Indice base 100 de l'évolution du budget du supérieur par rapport au budget de l'éducation .....	12
Graphique 4 : Evolution de la part du budget du MESS consacrée au supérieur.....	12
Graphique 5 : Evolution du budget consacré au supérieur.....	12
Graphique 6 : Evolution de la structure du budget de dépenses consacré au supérieur .....	12
Graphique 7 : Proportion des nouveaux inscrits en 1ère année par domaine d'études .....	15
Graphique 8: Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants selon le sexe .....	17
Graphique 9: Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants .....	17
Graphique 10 : Evolution de l'effectif des étudiants .....	19
Graphique 11 : Répartition des étudiants par université ou institut en 2014/2015 .....	19
Graphique 12 : Pyramide des âges des étudiants du Public.....	19
Graphique 13 : Pyramide des âges des étudiants du Privé.....	19
Graphique 14 : Répartition de la proportion des étudiants par cycle public + privé en 2014/2015.....	21
Graphique 15 : Evolution effectifs filles/garçons en indice base 100.....	21
Graphique 16 : Evolution des effectifs des étudiants en indice base 100 des étrangers et des nationaux .....	21
Graphique 17 : Evolution des effectifs des étudiants en indice base 100 du privé et du public .....	21
Graphique 18 : Evolution de l'indice base 100 en 2011/2012 du nombre d'établissements d'enseignement supérieur selon le statut.....	24
Graphique 19 : Evolution du ratio étudiants/enseignant.....	26
Graphique 20: Répartition des enseignants permanents par grade .....	26
Graphique 21 : Bénéficiaires de bourses selon le sexe en 2014/2015.....	29
Graphique 22 : Evolution du pourcentage de boursiers par rapport au nombre total d'étudiants.....	29
Graphique 23 : Bénéficiaire de l'aide selon le sexe.....	31
Graphique 24 : Evolution de la proportion des étudiants bénéficiaires de l'aide .....	31
Graphique 25 : Répartition des étudiants bénéficiaires du prêt selon sexe.....	33
Graphique 26 : Evolution de la proportion des étudiants bénéficiaires du prêt .....	33
Graphique 27 : Ratio étudiants / Lit par centre régional .....	35
Graphique 28 : Evolution des capacités d'accueil par centre régional .....	35
Graphique 29 : Evolution du nombre de plats servis par centre régional .....	37
Graphique 30 : Evolution du Ratio plat/étudiant par an par centre régional .....	37
Graphique 31 : Evolution des Capacités d'accueil des restaurants universitaires par centre régional.....	37
Graphique 32 : Évolution de la dépense en milliers de FCFA.....	39

Graphique 33 : Evolution de la proportion des adhérents par centre régional .....	41
Graphique 34 : Evolution de l'indice base 100 en 2010/2011 du nombre de mutualistes .....	41
Graphique 35 : Evolution des aides sociales.....	43
Graphique 36 : Evolution du taux de satisfaction des demandes d'aides sociales par sexe.....	43
Graphique 37 : Evolution des sortants diplômés par statut .....	46
Graphique 38 : Evolution des diplômés selon le sexe .....	46
Graphique 39 : Evolution des diplômés par niveau .....	46
Graphique 40 : Evolution du nombre des diplômés.....	46
Graphique 41 : Proportion des redoublants du supérieur par niveau .....	48

## LISTE DES TABLEAUX

---

Tableau 1 : Evolution du budget.....	12
Tableau 2 : Effectif des nouveaux inscrits en 2014/2015.....	15
Tableau 3 : Répartition des étudiants inscrits en première année par domaine de la CITE.....	15
Tableau 4 : Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants.....	17
Tableau 5 : Taux de transition du secondaire au supérieur.....	17
Tableau 6 : Proportion des Nouveaux inscrits en 1 <sup>ère</sup> année dans les universités publiques par provenance géographique.....	17
Tableau 7 : Variation de l'effectif des étudiants de 2010/2011 à 2014/2015.....	19
Tableau 8 : Nombre d'établissements d'enseignement supérieur de 2010/2011 à 2014/2015.....	24
Tableau 9 : Variation du nombre d'établissements d'enseignement supérieur de 2010/2011 à 2014/2015.....	24
Tableau 10 : Evolution des Capacités d'accueil des locaux de 2012/2013 à 2014/2015.....	24
Tableau 11 : Répartition des enseignants du public par grade.....	26
Tableau 12 : Enseignants permanents de rang A et B.....	26
Tableau 13 : Evolution de l'effectif des bénéficiaires de bourses.....	29
Tableau 14 : conditions requises pour bénéficier de la bourse.....	29
Tableau 15 : Evolution de l'effectif des étudiants bénéficiaires de l'aide.....	31
Tableau 16 : Conditions requises pour bénéficier de l'aide :.....	31
Tableau 17 : Evolution de l'effectif des étudiants bénéficiaires du prêt.....	33
Tableau 18 : Conditions requises pour bénéficier de prêt.....	33
Tableau 19 : Capacité d'accueil par centre régional en 2014/2015.....	35
Tableau 20 : Restauration par Centre Régional.....	37
Tableau 21 : Nombre d'étudiants transportés et des dépenses de transport du CENOU.....	39
Tableau 22: Evolution du nombre d'étudiants transportés.....	39
Tableau 23 : Situation des adhérents à la mutuelle de santé.....	41
Tableau 24 : Variation des adhésions à la mutuelle de santé universitaire par centre régional.....	41
Tableau 25 : Situation des aides sociales par sexe.....	43
Tableau 26 : Nombre de diplômés tous cycles confondus.....	46
Tableau 27 : Répartition des diplômés par domaine d'études.....	46
Tableau 28 : Proportion des redoublants des UFR ou Instituts du Public.....	48
Tableau 29 : Proportion des redoublants des instituts du Privé.....	48
Tableau 30 : Proportion (%) de redoublants par domaine d'études et selon le sexe en 2014/2015.....	48

## SIGLES ET ABREVIATIONS

Ann	Année
BAC	Baccalauréat
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CENOU	Centre National des Œuvres Universitaires
CITE	Classification Internationale Type de l'Education
CROU	Centre Régional des Œuvres Universitaires
CROUB	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Bobo-Dioulasso
CROUK	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Koudougou
CROUO	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ouagadougou
DAF	Direction de l'Administration et des Finances
DGESS	Direction générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
EMC	Enquête Multisectoriel Continue
ENS	Ecole Normale Supérieure
F	Fille
G	Garçon
IDS	Institut des Sciences
Kdg	Koudougou
LMD	Licence Master Doctorat
MENA	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
MESRSI	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MESS	Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur
MUNASEB	Mutuelle Nationale de Santé des Etudiants du Burkina
PIB	Produit Intérieur Brut
PNADES	Plan National d'Action de Développement de l'enseignement Supérieur
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SND	Service National pour le Développement
SOTRACO	Société de Transport en Commun de Ouagadougou
T	Total
TAMA	Taux d'Accroissement Moyen Annuel
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UK	Université de Koudougou
UO1	Université Ouaga I Pr. Joseph KI-ZERBO
UO2	Université Ouaga II
UPB	Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture





# **CONTEXTE GENERAL**

## CONTEXTE GENERAL

---

### Points saillants

- Population à forte composante jeune, majoritairement rurale et pauvre
- Baisse de la croissance économique

### Commentaire général

Le Burkina Faso est un pays sahélien enclavé dans la boucle du fleuve Niger avec une superficie de 274 200 km<sup>2</sup>. Son économie qui repose principalement sur l'agriculture est ainsi fortement tributaire des aléas climatiques et des cours des matières premières.

L'année 2014 est marquée par une croissance économique de 3,9 %, en nette baisse par rapport à la moyenne des dix dernières années qui est 6,0 %. Cette baisse est en liaison avec la crise socio-politique ayant conduit à l'insurrection populaire en octobre 2014.

L'économie nationale reste globalement handicapée par la faiblesse du capital humain, l'insuffisance des infrastructures de développement économique, les problèmes de gouvernance, etc. Ainsi, la situation de pauvreté reste remarquable et se traduit par une proportion de 41,1 % de la population qui vit en dessous du seuil national de pauvreté estimé à 154 061 F CFA par an selon l'Enquête Multisectorielle Continue (EMC) 2014.

En 2014, la population du Burkina Faso est estimée à 17,8 millions d'habitants dont 51,7 % de femmes. Les moins de 20 ans représentent 58,6 % de la population totale et celle en âge d'être au supérieur (19-24 ans) 10,4 %. La majeure partie de la population burkinabè vit en milieu rural. Le taux d'urbanisation demeure toujours à 23 % (EMC 2014).

Sur le plan éducatif, deux tiers des burkinabè de 15 ans et plus ne savent ni lire, ni écrire dans une langue quelconque. En effet, le taux d'alphabétisation est de 35 % (EMC 2014).

En matière d'enseignement supérieur, le pays compte plus de 83 000 étudiants en 2014/2015 ; ce qui correspond à 468 étudiants pour 100 000 habitants. Ce nombre reste en deçà de la norme de l'UNESCO qui est de 2 000 étudiants pour 100 000 habitants.

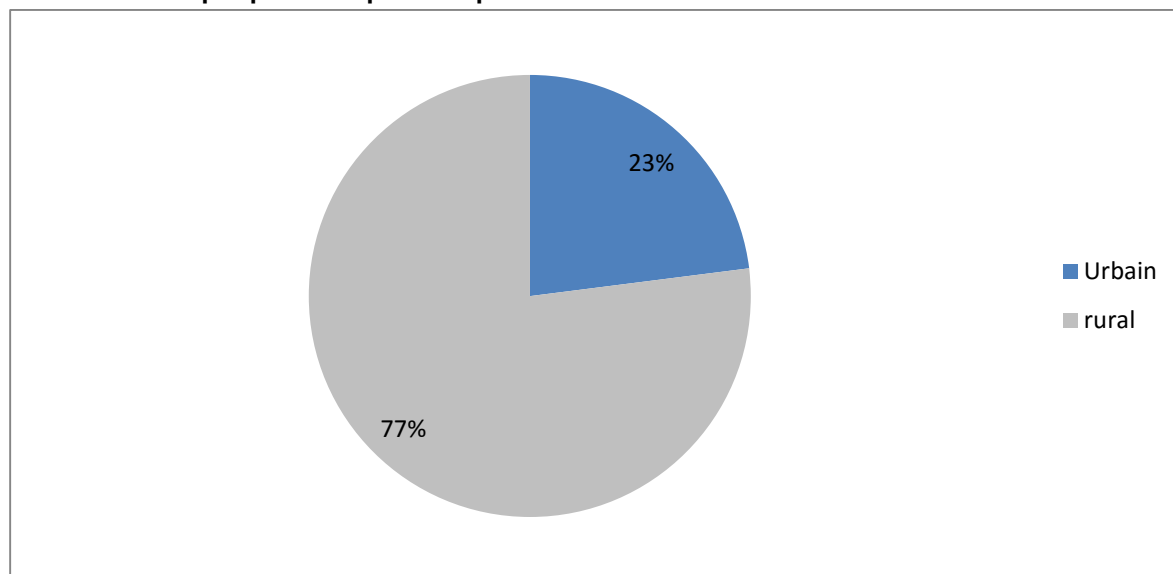
Cet ordre d'enseignement se développe dans un contexte de crise socio-politique et de pauvreté, de croissance rapide de la population, d'expansion de l'enseignement supérieur et de mise en œuvre du système LMD pour l'ensemble des formations au niveau universitaire. Cette situation se traduit par de nombreux défis à relever qui sont entre autres :

- ✓ résorber l'insuffisance des infrastructures et des équipements ;
- ✓ améliorer la gestion des flux massifs d'étudiants ;
- ✓ accroître le financement pour faire face aux besoins ;
- ✓ résorber le déficit en personnel enseignant ;
- ✓ résoudre la question du chevauchement des années académiques ;
- ✓ moderniser la gouvernance universitaire.

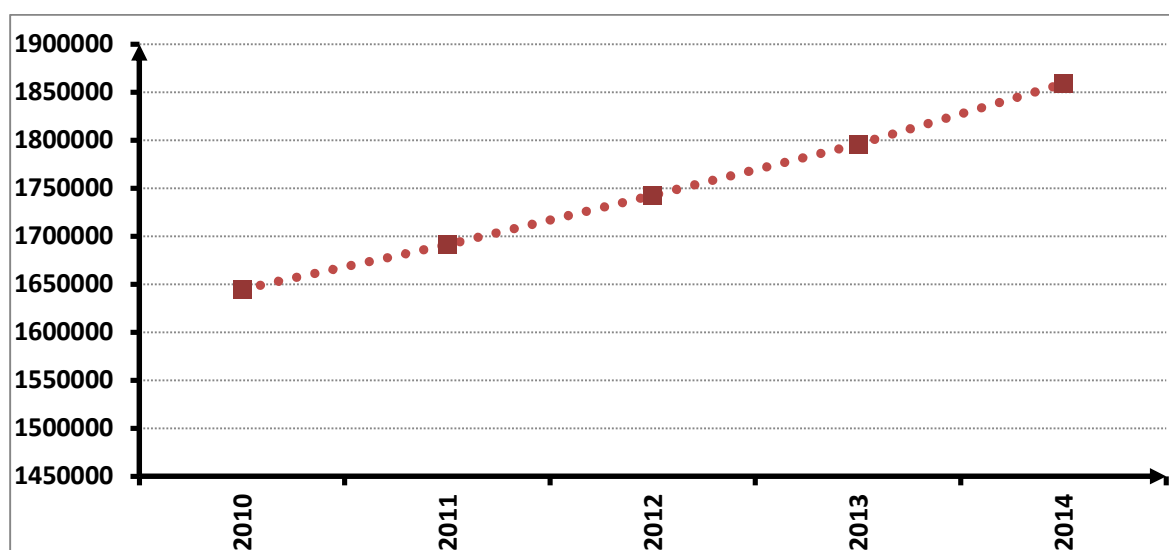
## CONTEXTE GENERAL

---

Graphique 1 : Population par milieu de résidence



Graphique 2 : Evolution de la population scolarisable au supérieur (19-24 ans)





**Partie I : Moyens financiers**

## MOYENS FINANCIERS

---

### Points saillants

- Evolution du budget du MESS par rapport au budget de l'Etat
- Evolution constante du budget du MESS consacré à l'enseignement supérieur
- Proportion élevée des dépenses de transfert courant d'investissements

### Commentaire général

De 2011 à 2015 le budget de l'Etat consacré à l'éducation (MESS, MENA) a connu une progression annuelle moyenne de 9,7 %, passant de 202 milliards 423 millions à 292 milliards 945 millions.

Cet accroissement du budget de l'Education témoigne de l'importance accordée par l'Etat à l'Education en général et à l'enseignement secondaire et supérieur en particulier.

La part du budget de l'Education consacrée au MESS est passée de 79 milliards 331 millions en 2011 à 99 milliards 191 millions en 2015 soit un taux d'accroissement moyen annuel de 5,7 %.

Quant au budget du MESS consacré à l'enseignement supérieur, il a aussi connu une évolution constante durant les trois premières années avant de chuter au cours des deux dernières années. De 42 % en 2011, la part du budget du MESS consacrée à l'enseignement supérieur est passée à 37 % en 2015 avec un pic de 54 % en 2013. La chute en 2014 et 2015 s'explique par la crise socio-politique qu'a traversée le Burkina Faso en 2014 qui a conduit à une réorientation des dépenses prioritaires de l'Etat dont celles consacrées à l'Education et à l'Enseignement supérieur.

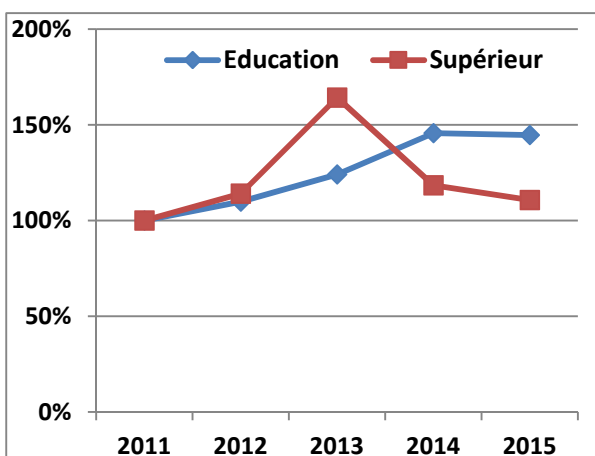
Entre 2011 et 2015, la part du budget de l'enseignement supérieur consacrée aux dépenses de transferts courants est passée de 86,66 % à 98,38 % en 2015.

## MOYENS FINANCIERS

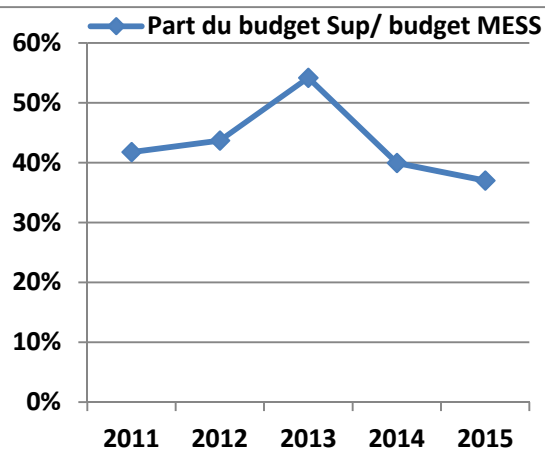
Tableau 1 : Evolution du budget

	2015	Evolution/2014		Evolution / 2011	
	(en millions F CFA)	(en millions F CFA)	en %	(en millions FCFA)	en %
Budget Etat	1 816 193,09	- 13 714,05	-0,8	543 421,87	43
Budget éducation	294 983,53	- 2 038,79	-0,8	90 521,55	45
Budget Global MESS	98 152	1 039,31	1,1	19 860,34	25
dont Supérieur	36 683	- 2 538	-6	3 552,19	11

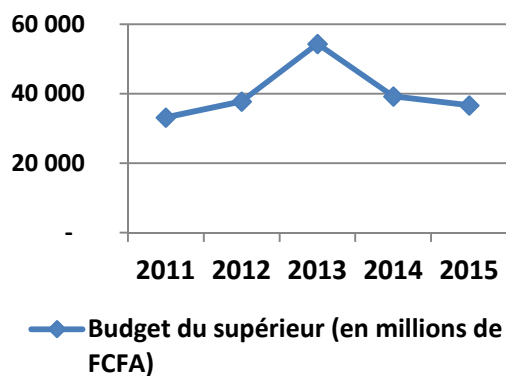
Graphique 3 : Indice base 100 de l'évolution du budget du supérieur par rapport au budget de l'éducation



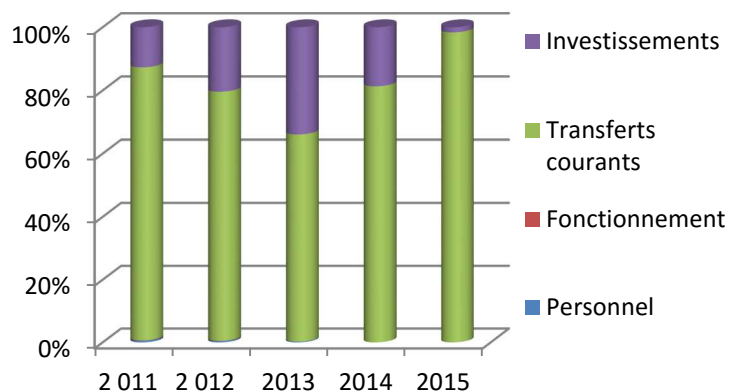
Graphique 4 : Evolution de la part du budget du MESS consacrée au supérieur



Graphique 5 : Evolution du budget consacré au supérieur



Graphique 6 : Evolution de la structure du budget de dépenses consacré au supérieur





## **Partie II : Etudiants**

## **ORIENTATION**

---

### **Points saillants**

- Fort accroissement des nouveaux inscrits
- Forte inscription des étudiants dans le domaine des Sciences sociales, Commerce et Droit.

### **Commentaire général**

En 2014/2015, 32 107 étudiants dont 34,5 % de filles sont nouvellement inscrits en 1<sup>ère</sup> année dans les établissements d'enseignement supérieur du Burkina Faso. Le privé enregistre 16,9 % de cet effectif.

Entre 2010/2011 et 2014/2015, le nombre de nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année a augmenté de plus de la moitié (52,2 %). Par rapport à l'année antérieure, on note un accroissement des nouveaux inscrits de 17,0 %.

La répartition des nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année en 2014/2015 par domaine selon la Classification Internationale Type de l'Education (CITE), montre que près de la moitié des étudiants s'orientent vers les Sciences sociales, Commerce et Droit (44,6 %), suivi des Lettres et Arts (21,2 %) et des Sciences (16,1 %). Les autres domaines ne représentent que 18,1 %. Le domaine de l'Agriculture est très faiblement sollicité, seulement 0,1 % des étudiants s'y orientent. Les filles nouvellement inscrites sont plus représentées dans les domaines des Sciences sociales, Commerce et Droit (54,1 %) et Lettres et Arts (23,5 %).

Entre 2013/2014 et 2014/2015, la tendance des nouveaux inscrits montre une forte augmentation dans le domaine de l'Education (60 %) et une régression de 63 % des inscriptions dans le domaine de l'Agriculture. De 2010/2011 à 2014/2015, il est enregistré une baisse considérable des nouveaux inscrits de 11,1 % dans le domaine de l'Agriculture tandis que le domaine des Services a connu un fort accroissement de 35,3 %.



## ORIENTATION

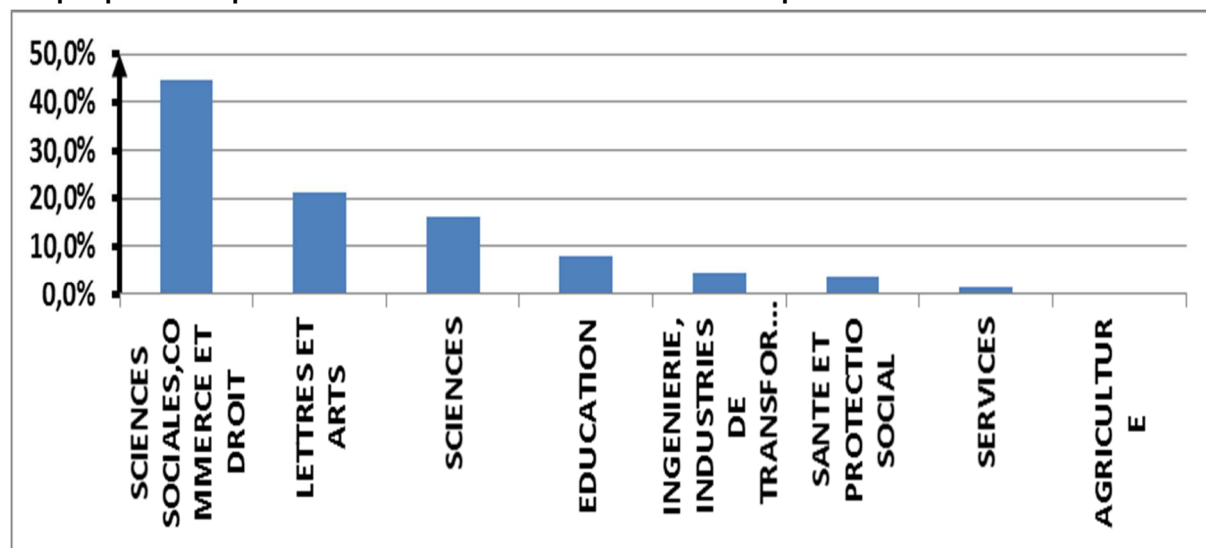
Tableau 2 : Effectif des nouveaux inscrits en 2014/2015

Année	2014/2015	% Privé	% Filles	Variation 2013/2014 (%)
Nombre	32 107	16,9	34,5	17,0

Tableau 3 : Répartition des étudiants inscrits en première année par domaine de la CITE

DOMAINES D'ETUDES	2014/2015		TAMA (%)	EVOLUTION PAR RAPPORT À 2013/2014 (%)	EVOLUTION PAR RAPPORT À 2010/2011 (%)
	TOTAL	FILLES (%)			
AGRICULTURE	35	28,6	-11,1	-62,8	-37,5
EDUCATION	2 605	21,9	25,6	59,5	149,0
INGENIERIE, INDUSTRIES DE TRANSFORMATION ET PRODUCTION	1 472	16,9	9,7	49,1	44,9
LETTRES ET ARTS	6 815	38,1	14,7	27,0	73,1
SANTE ET PROTECTION SOCIALE	1 210	43,7	22,3	39,1	124,1
SCIENCES	5 156	18,0	11,7	17,5	55,8
SCIENCES SOCIALES, COMMERCE ET DROIT	14 314	41,8	7,4	7,2	32,9
SERVICES	500	41,4	35,3	-33,3	235,6
INCONNU	0	0	0	0	0
TOTAL	32 107	34,5	11,4	17,0	54,2

Graphique 7 : Proportion des nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année par domaine d'études



## QUELQUES INDICATEURS D'ACCES

---

### Points saillants

- Forte disparité entre les sexes dans l'accès à l'enseignement supérieur
- Fortes inscriptions dans les universités de proximité

### Commentaire général

Le taux de transition du secondaire au supérieur entre l'année scolaire 2013/2014 et 2014/2015 est de 72,4 %. Ce taux est en hausse de 7,3 % par rapport à celui de 2013/2014.

Le nombre des nouveaux inscrits en première année du supérieur en 2014/2015 (32 219) dépasse largement celui des nouveaux bacheliers de 2013/2014 (21 266). Cela pourrait s'expliquer par l'inscription massive de bacheliers en provenance d'autres pays.

Le taux de transition des filles du secondaire au supérieur est plus faible que celui des garçons. Ainsi, 64,5 % des filles de la dernière année du secondaire de 2013/2014 ont accédé au supérieur en 2014/2015 contre 77,4 % des garçons. L'indice de parité du taux de transition est de 0,8.

En ce qui concerne l'accès à l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est resté stable entre 2013/2014 et 2014/2015 (environ 468). Par ailleurs, il a connu une nette progression de l'ordre de 80 étudiants par rapport aux cinq dernières années (2010/2011 à 2013/2014).

La population féminine est moins scolarisée au supérieur que celle masculine. En effet, pour une population de 100 000 habitants de chaque sexe, 304 personnes de sexe féminin sont inscrites à l'université contre 642 de sexe masculin en 2014/2015. La disparité entre filles et garçons dans l'accès au supérieur persiste. L'indice de parité filles/garçons qui est de 0,5 demeure faible.

Les nouveaux bacheliers s'inscrivent plus dans les universités locales. Cela se traduit par une forte inscription des étudiants dans les universités de leur région d'origine. Ainsi, la majorité des étudiants de l'Université Ouaga I Pr. Joseph KI-ZERBO et de Ouaga II (respectivement 42,3 % et 58 %) sont originaires du Centre. Cette tendance est également remarquée à l'Université de Koudougou où 20,5 % des étudiants viennent du Centre-Ouest et à l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso où 55,6 % des étudiants sont des ressortissants des Hauts-Bassins.

Le calcul du taux de transition du secondaire au supérieur prend en compte les anciens bacheliers et ceux en provenance d'autres pays.

## QUELQUES INDICATEURS D'ACCES

Tableau 4 : Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants

	2014/2015	Indice de parité	Evolution par rapport à	
			2013/2014	2010/2011
Nombre d'étudiants/100 000 Habitants	468	0,47	-1	80

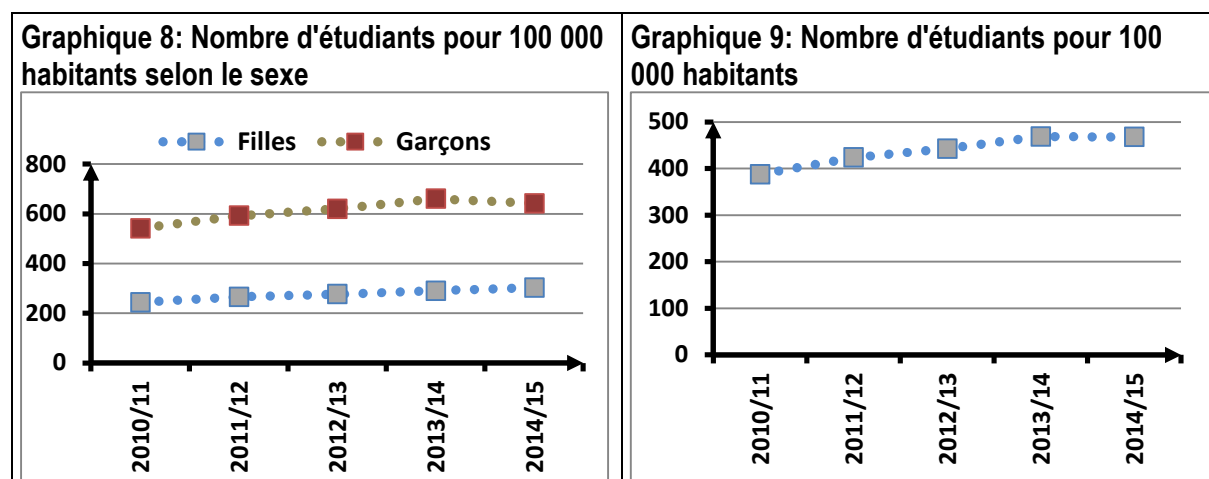


Tableau 5 : Taux de transition du secondaire au supérieur

	Effectif des élèves de la Terminale en 2013/2014	Nouveaux inscrits en 1 <sup>ère</sup> année du Supérieur en 2014/2015	Taux de Transition (%)
Filles	17 278	11 149	64,5
Garçons	27 229	21 070	77,4
Total	44 507	32 219	72,4

Tableau 6 : Proportion des nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année dans les universités publiques par provenance géographique

PROVENANCE DES NOUVEAUX INSCRITS	PRINCIPALES UNIVERSITES				
	UO1 (%)	UO2 (%)	UK (%)	UPB (%)	Total (%)
Boucle du Mouhoun	2.3	5.4	9.6	8.3	5.0
Cascades	2.2	3.0	4.3	9.6	3.7
Centre	42.3	58.0	21.1	7.5	34.2
Centre-Est	2.6	4.1	5.3	2.7	3.3
Centre-Nord	3.0	4.5	5.0	0.8	3.3
Centre-Ouest	11.7	3.2	20.5	3.2	11.8
Centre-Sud	2.5	0.9	5.3	0.9	2.8
Est	3.4	1.2	6.7	1.2	3.7
Hauts-Bassins	14.5	13.0	8.2	55.6	18.5
Nord	7.2	0.7	5.8	2.2	5.7
Plateau Central	4.2	1.3	2.2	1.3	3.2
Sahel	1.3	1.2	1.2	1.1	1.3
Sud-Ouest	2.1	1.0	2.5	5.2	2.5
Autres Provenances	0.6	2.8	2.3	0.5	1.1
Total général	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

## **EFFECTIF DES ETUDIANTS**

---

### **Points saillants**

- Dynamisme constant de l'enseignement supérieur privé
- Baisse de la variation des effectifs

### **Commentaire général**

En 2014/2015, l'effectif des étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur publics et privés du Burkina Faso est de 83 598. Cet effectif s'est accru de 2,8 % par rapport à 2013/2014. Cette variation est largement en baisse par rapport à celle observée entre 2012/2013 et 2013/2014 (9,5 %). Les filles représentent 33,7, % soit une hausse de 1,6 % par rapport à 2013/2014. L'enseignement supérieur privé a un apport non négligeable, car il accueille 22,9 % de l'effectif total.

La pyramide des âges des étudiants inscrits dans les institutions d'enseignement supérieur (IES) du Burkina Faso montre que les étudiants les plus nombreux sont ceux âgés de 23 à 25 ans et représentent 32,2 % de l'ensemble des étudiants.

Dans les IES publics, les étudiants dont l'âge est compris entre 23 et 26 ans sont les plus nombreux (43 %). Au privé, ceux dont l'âge est compris entre 20 et 24 ans représentent 52 %.

Les étudiants âgés de plus de 29 ans constituent une masse non négligeable (13,3 %). Ils représentent 12,7 % de l'effectif dans le public et 15,3 % de l'effectif dans le privé.

La pyramide révèle qu'on tend vers la parité entre les hommes et les femmes et à tous les âges dans le privé plus que dans le public.

Les étudiants non nationaux inscrits dans les IES du Burkina Faso en 2014/2015 ne représentent que 2,8 % de l'effectif des étudiants. Leur effectif a connu une hausse de 1,0 % par rapport à l'année précédente.

De 2010/2011 à 2014/2015, le nombre total d'étudiants s'est accru de 22 600 étudiants soit 37,05 %. Par ailleurs, de 2010/2011 à 2014/2015, le taux d'accroissement moyen annuel est de 8,2 % avec une baisse de 4,1 points de pourcentage par rapport à celui de la période de 2009/2010 à 2013/2014 (12,3 %).

La répartition de ce taux par statut d'établissements donne 9,3 % pour le privé et 7,9 % pour le public. Les statistiques indiquent un accroissement moyen annuel de 9,1 % chez les filles et 7,8 % chez les garçons.

La répartition des effectifs par établissement montre qu'en 2014/2015, l'Université de Ouaga I Pr. Joseph KI-ZERBO a accueilli 38,0 % des étudiants, suivie de l'Université de Koudougou (15,2 %), de l'Université Ouaga II (14,4 %), de l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso (7,5 %) et de l'Institut Des Sciences (2,0 %). Ce qui donne un cumul de 77,1 % pour le public contre 22,9 % pour le privé.

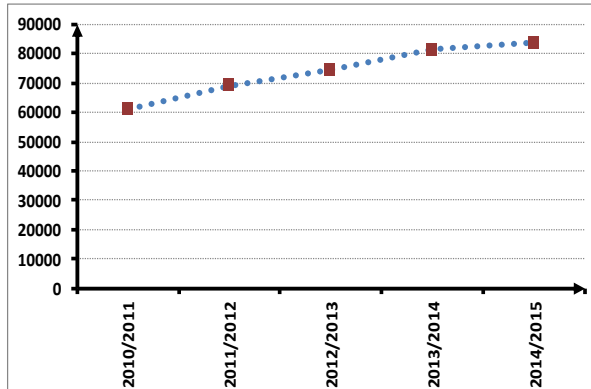
L'analyse montre que l'UO1-JKZ accueille comme l'année 2013/2014 le plus grand nombre des étudiants. Toute situation qui pourrait s'expliquer par la capacité d'accueil de cette université. Toutefois, l'Université de Koudougou vient désormais en deuxième position, devançant ainsi l'Université Ouaga II en termes d'effectifs.

## EFFECTIF DES ETUDIANTS

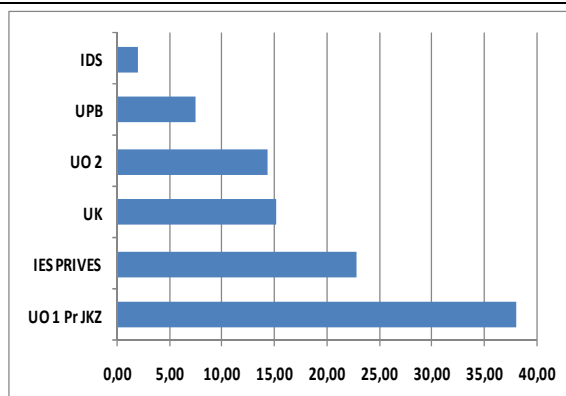
Tableau 7 : Variation de l'effectif des étudiants de 2010/2011 à 2014/2015

Niveau en 2014/2015					Evolution des effectifs par rapport à	
Total étudiants	% filles	% privé	% des moins de 25 ans	% étudiants non nationaux	2013/2014 En %	2010/2011 En %
83 598	33,7	22,9	47,4	2,8	2,8	37,05

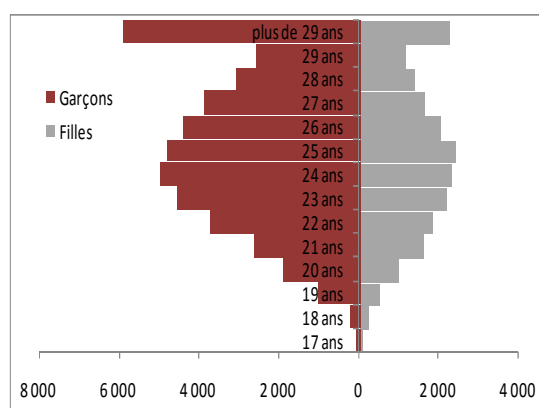
Graphique 10 : Evolution de l'effectif des étudiants



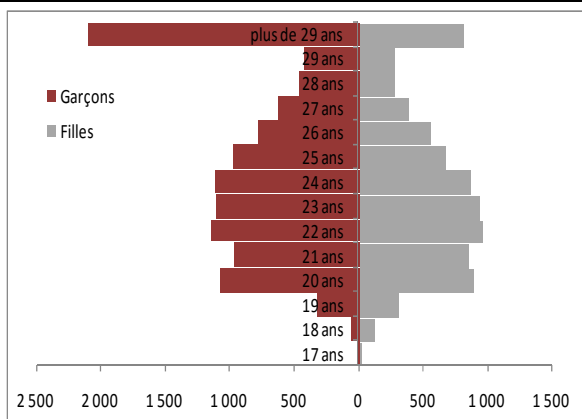
Graphique 11 : Répartition des étudiants par université ou institut en 2014/2015



Graphique 12 : Pyramide des âges des étudiants du Public



Graphique 13 : Pyramide des âges des étudiants du Privé



## EFFECTIF DES ETUDIANTS (SUITE)

---

### Points saillants

- 1 étudiant sur 4 entame le second cycle universitaire
- Disparités filles/garçons

### Commentaire général

En 2014/2015, la majorité des étudiants de l'ensemble des établissements (public et privé) est inscrite au premier cycle (69,3 %) dont 34,2 % de filles. Le second cycle accueille 25,6 % des étudiants dont 33,4 % de filles et le troisième cycle représente 5,1 % des étudiants dont 29,1 % de filles.

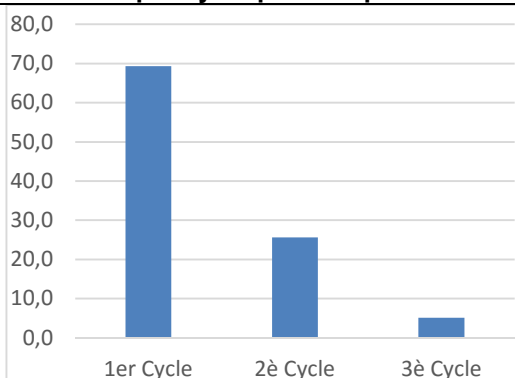
Au cours des 5 dernières années, le nombre d'étudiants non nationaux s'est accru moins vite que celui des burkinabè. Son indice base 100 en 2010/2011 a atteint 105 points en 2014/2015 contre 142 points pour celui des burkinabè. Le nombre d'étudiants non nationaux a également connu une hausse de 1 131 par rapport à l'année précédente. Son TAMA de 2010/2011 à 2014/2015 (1,3 %) a subi une hausse importante de 5,9 points de pourcentage par rapport à celui de 2009/2010 à 2013/2014 (- 4,6 %).

Après l'analyse des indices base 100 des effectifs des étudiants par statut et par genre, on note que l'accroissement des effectifs qui était plus soutenu dans le public que dans le privé au cours des quatre dernières années est aujourd'hui inversé au profit du privé. Des disparités persistent entre filles et garçons car l'évolution du nombre d'étudiants est presque identique depuis 2010/2011 et 2013/2014 entre les sexes. Toutefois, en 2014/2015 l'écart se creuse davantage au profit des garçons.

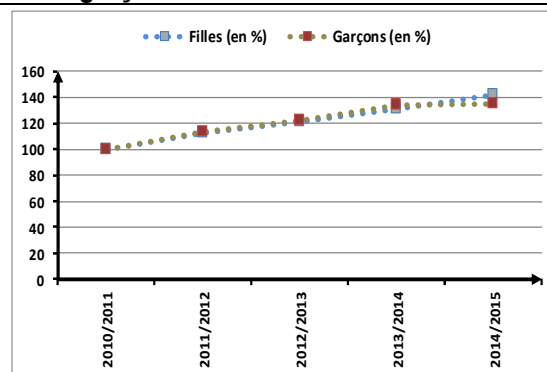
Le 1<sup>er</sup> cycle du système classique va de la 1<sup>ère</sup> à la 2<sup>ème</sup> année, le 2<sup>ème</sup> cycle de la 3<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup> année et le 3<sup>ème</sup> cycle de la 5<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup>.  
L'indice base 100 en 2010/2011 est obtenu en rapportant la valeur de l'indicateur d'une période à celle de l'année de base 2010/2011.

## EFFECTIF DES ETUDIANTS (SUITE)

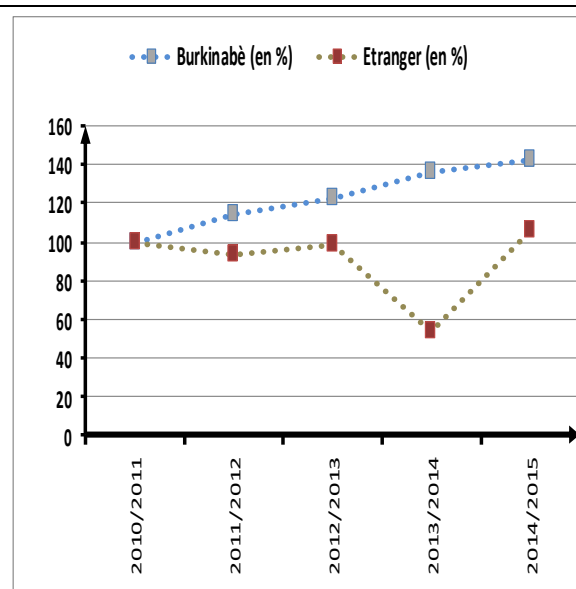
**Graphique 14 : Répartition de la proportion des étudiants par cycle public + privé en 2014/2015**



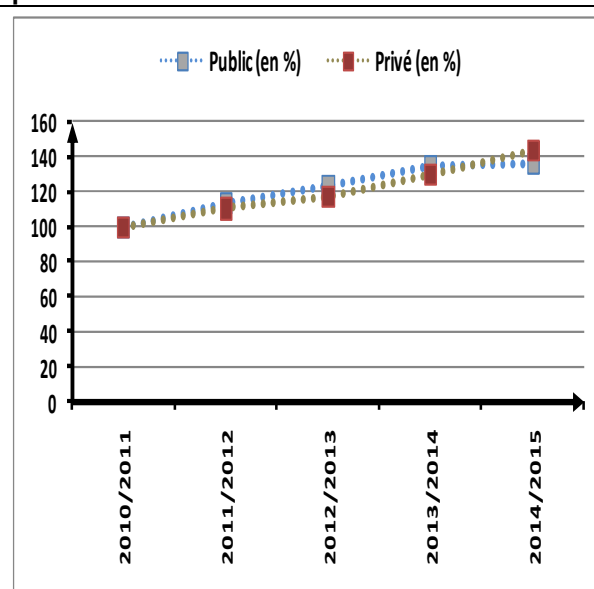
**Graphique 15 : Evolution effectifs filles/garçons en indice base 100**



**Graphique 16 : Evolution des effectifs des étudiants en indice base 100 des étrangers et des nationaux**



**Graphique 17 : Evolution des effectifs des étudiants en indice base 100 du privé et du public**





**Partie III: Ressources matérielles  
et humaines**



## **STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

---

### **Point saillant**

Accroissement du nombre d'établissements d'enseignement supérieur au privé

### **Commentaire général**

L'enseignement privé occupe une place de choix dans le dispositif de l'enseignement supérieur au Burkina Faso. Le nombre d'établissements d'enseignement supérieur privés est passé de 82 en 2013/2014 à 90 en 2014/2015. Ils représentent 72,6 % des établissements d'enseignement supérieur au Burkina Faso. L'analyse des TAMA sur les cinq dernières années révèle que le nombre d'établissements privés croît plus vite que celui des établissements publics.

La tendance générale, de l'évolution du nombre d'établissements d'enseignement supérieur de 2010/2011 à 2014/2015 est croissante (TAMA=11,9 %). Cette situation s'explique surtout par une croissance soutenue des établissements privés ; ce qui constitue une opportunité pour l'Etat dans le cadre du partenariat public-privé en vue de désengorger ses structures d'accueil.

Les capacités d'accueil sont significatives mais restent insuffisantes au regard de la pléthore des effectifs d'étudiants.

Sont considérés comme établissements, les UFR, les écoles et les instituts

## STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Tableau 8 : Nombre d'établissements d'enseignement supérieur de 2010/2011 à 2014/2015

Années	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	TAMA (%)
Public	23	25	28	31	34	10,3
Privé	56	57	59	82	90	12,6
Total	79	82	87	113	124	11,9

Tableau 9 : Variation du nombre d'établissements d'enseignement supérieur de 2010/2011 à 2014/2015

Niveau en 2014/2015		Variation par rapport à	
Nombre d'établissements d'enseignement supérieur	% Privé	2013/2014	2010/2011
		En %	En %
124	72,6	13,4	57,0

Graphique 18 : Evolution de l'indice base 100 en 2011/2012 du nombre d'établissements d'enseignement supérieur selon le statut

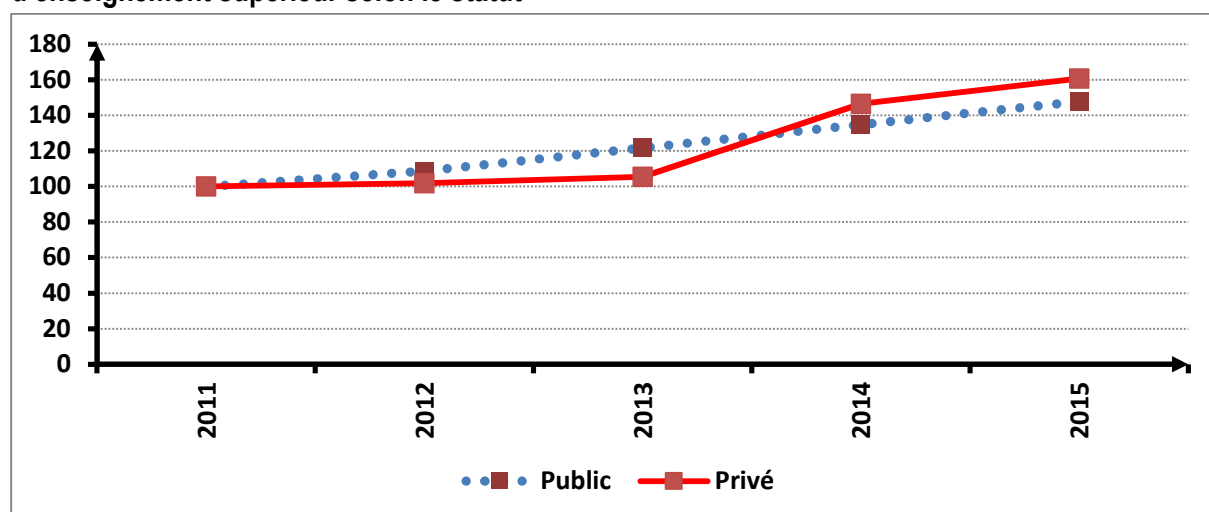


Tableau 10 : Evolution des Capacités d'accueil des locaux de 2012/2013 à 2014/2015

Utilisation du local	2012/2013		2013/2014		2014/2015	
	Ensemble	% Privé	Ensemble	% Privé	Ensemble	% Privé
Salle de cours	30 529	66,4	30 121	70,2	37 608	71,7
Amphithéâtre	8 714	14,7	10 824	20,7	11 904	27,6
Salle informatique	2 728	77,3	2 984	75,4	3 589	74,9
Bibliothèque	1 351	57,2	1 788	65,2	12 443	93,6
Laboratoire T P	847	41,8	970	46,9	1 258	47

## PERSONNEL ENSEIGNANT

---

### Points saillants

- Hausse du ratio étudiants/enseignant
- Hausse des enseignants permanents

### Commentaire général

En 2014/2015, les cours ont été assurés dans les universités publiques par 1 425 enseignants contre 1 356 en 2013/2014, ce qui correspond à un accroissement de 5,1 %. On note une hausse de la proportion des femmes qui est passée de 11,9 % à 13,8 % soit une augmentation de 1,8 points de pourcentage par rapport à 2013/2014. A l'UO1-JKZ, la proportion des femmes (15,1 %) est plus élevée que dans les autres universités publiques. Selon le grade, les enseignants à temps plein sont les plus représentés avec 27,2 % suivi des assistants avec 21,5 %.

En 2014/2015, les cours ont été assurés par 999 enseignants permanents dans les universités publiques. Cet effectif a connu une hausse significative (19,5 %) par rapport à celui de 2013/2014. Cette hausse est très accentuée chez les femmes. En effet, l'effectif des enseignantes permanentes des universités publiques a augmenté de 36,6 % contre 16,9 % pour les hommes par rapport à 2013/2014. On constate que 53,5 % de ces enseignants ont un âge compris entre 30 et 50 ans.

Le ratio\* étudiants/enseignant dans les universités publiques est de 145 en 2014/2015. Ce ratio est cinq fois supérieur à la norme de l'UNESCO qui est de 25 étudiants/enseignant et a augmenté par rapport à celui de 2013/2014 qui était de 140. L'UPB a le meilleur ratio 94 étudiants/enseignant et l'UK le ratio le plus élevé 309.

\*Le ratio étudiants/enseignant permanent = Effectif étudiants/Enseignant permanent de rang A et B

## PERSONNEL ENSEIGNANT

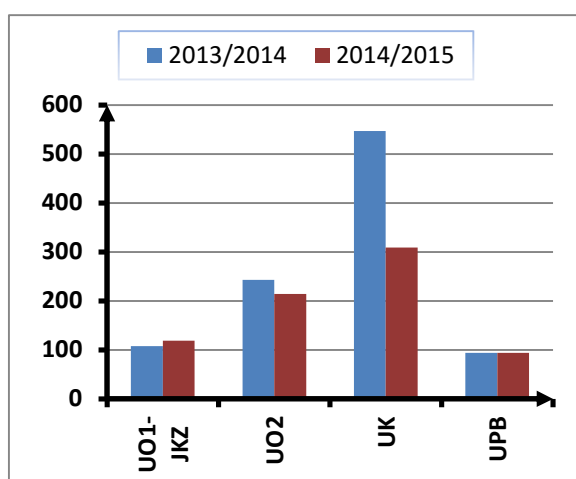
Tableau 11 : Répartition des enseignants du public par grade

GRADE	UO1-JKZ		UO2		UK		UPB		Total	
	Total	dt F	Total	dt F	Total	dt F	Total	dt F	Total	dt F
Professeur Titulaire	88	8	4	0	11	1	10	2	113	11
Maître de conférences	90	13	17	1	20	1	24	3	151	18
Maître assistant	112	16	35	4	51	7	38	4	236	31
Assistant	166	37	54	10	36	4	50	5	306	56
Enseignant à temps plein	152	25	106	12	93	15	37	2	388	54
Professionnel	44	3	0	0	94	16	17	0	155	19
Autres	71	7	0	0	4	0	1	0	76	7
Total enseignants	723	109	216	27	309	44	177	16	1 425	196
dt permanents	567	93	140	24	144	22	148	14	999	153

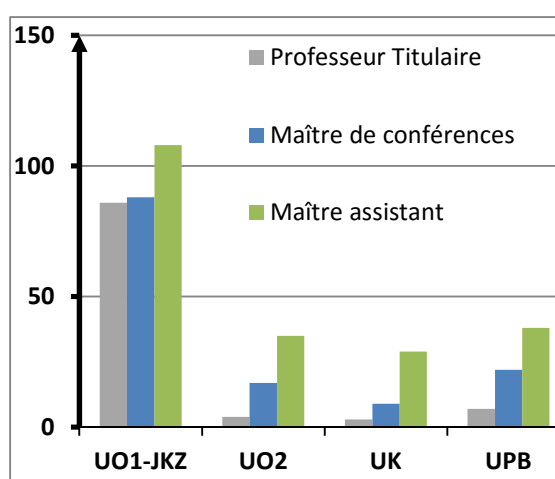
Tableau 12 : Enseignants permanents de rang A et B

GRADE	UO1-JKZ	UO2	UK	UPB	Total
Professeur Titulaire	86	4	3	7	100
Maître de conférences	88	17	9	22	136
Maître assistant	108	35	29	38	210
Total Enseignants Permanents de rang A et B	282	56	41	67	446
Effectif étudiants	33 500	12 012	12 670	6 295	64 477
Ratio étudiants/ Enseignant	119	215	309	94	145

Graphique 19 : Evolution du ratio étudiants/enseignant



Graphique 20: Répartition des enseignants permanents par grade





**Partie IV : Œuvres sociales**

## **DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : BOURSES**

---

### **Points saillants :**

- Hausse du ratio de boursiers en 2014/2015
- Disparité filles/garçons boursiers

### **Commentaire général**

De 2013/2014 à 2014/2015, le nombre de bénéficiaires de bourses nationales est passé de 5 292 à 5 757, soit une augmentation de 8,8 %. Les filles représentent 44,1 % de ces boursiers. Sur les 5 757 étudiants bénéficiaires de la bourse nationale, 4 844 sont inscrits au Burkina Faso soit une proportion de 84,1 %.

Entre 2010/2011 et 2014/2015, le nombre de boursiers a connu une croissance de 51,1 %. Durant la même période, il a augmenté en moyenne de 10,9 %. Du reste, l'année 2014/2015 enregistre la plus forte proportion de boursiers, soit 6,9 %.

Sur 100 filles inscrites à l'université, 9 bénéficient de bourses contre 6 garçons sur 100 en 2014/2015. Cette disparité pourrait s'expliquer en partie par la nouvelle politique de discrimination positive, toute chose qui pourrait également contribuer à accroître le taux de maintien des filles dans l'enseignement supérieur.

Pour l'ensemble des étudiants, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 8,8 % entre 2013/2014 et 2014/2015. Cela pourrait s'expliquer par l'accroissement des offres de bourses.

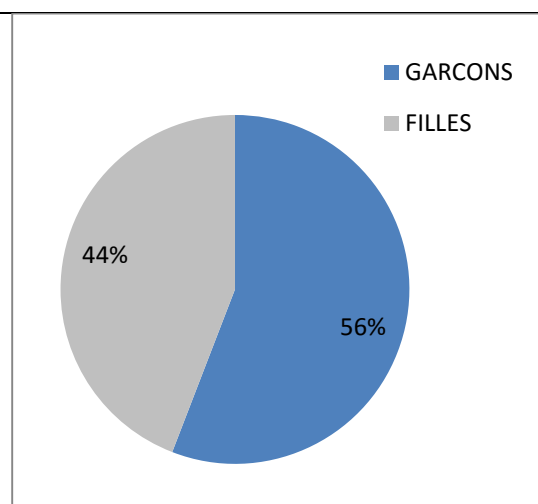
Malgré cette forte croissance du nombre de bénéficiaires, la proportion des boursiers reste faible car elle est de 7 boursiers pour 100 étudiants.

## DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : BOURSES

Tableau 13 : Evolution de l'effectif de bénéficiaires de bourses

	Effectif 2014/2015	% Filles	Evolution par rapport 2013/2014	Evolution par rapport 2010/2011	
			en %	en %	TAMA (%)
Bourses nationales	5 757	44,1	8,8	51,1	10,9
Etudiants	83 598	33,7	2,8	37,1	8,2

Graphique 21 : Bénéficiaires de bourses selon le sexe en 2014/2015



Graphique 22 : Evolution du pourcentage de boursiers par rapport au nombre total d'étudiants

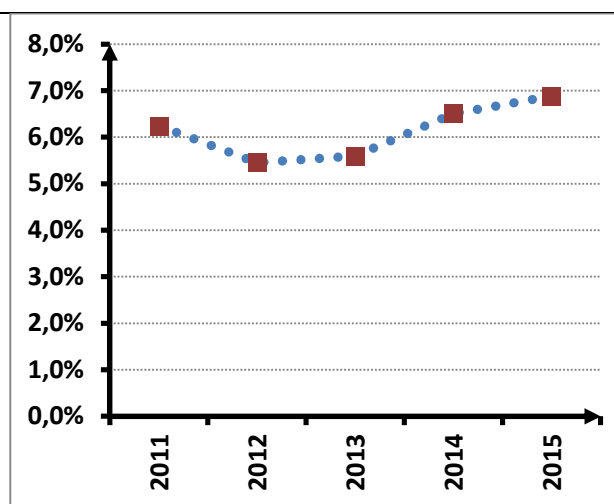


Tableau 14 : conditions requises pour bénéficier de la bourse

La bourse est accordée aux étudiants non boursiers inscrits en première année ou au second et troisième cycle dans la mesure du contingent des bourses de l'année en cours.

- ✚ être de nationalité burkinabè ;
- ✚ être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
- ✚ être inscrit dans un établissement public ou privé conventionné d'enseignement supérieur au Burkina Faso ;
- ✚ ne pas exercer un emploi permanent et ne pas être inscrit au service national de développement (SND) ;
- ✚ n'avoir pas plus de 22 ans à la rentrée en cours pour les nouveaux bacheliers, 26 ans pour les étudiants du second cycle et 28 ans pour ceux du troisième cycle ;
- ✚ avoir la moyenne de 12/20 au 1<sup>er</sup> tour du BAC pour les nouveaux bacheliers, la mention assez bien pour le second et troisième cycle ;
- ✚ avoir déposé un dossier complet de demande de bourse ;
- ✚ avoir un revenu des parents prévu par la grille du décret sur les bourses.

## **DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : AIDES**

---

### **Points saillants**

- Hausse de la proportion d'étudiants bénéficiaires de l'aide
- Augmentation du montant de l'aide alloué aux étudiants

### **Commentaire général**

De 2010/2011 à 2014/2015, la croissance moyenne du nombre d'étudiants bénéficiaires de l'aide est de 15,3 %.

En 2014/2015, 44 669 étudiants ont bénéficié de l'aide dont 33,1 % de filles. Cet effectif a progressé de 11,5 % par rapport à celui de 2013/2014. Au total, une enveloppe budgétaire de 7,8 milliards a été allouée aux étudiants en 2014/2015 sous forme d'aide. Ladite enveloppe a connu une augmentation de 11,5 % par rapport à celle de 2013/2014.

Les données montrent que 53,4 % des étudiants inscrits dans les universités publiques ont bénéficié de l'aide financière en 2014/2015.

L'aide est uniquement accordée aux étudiants inscrits dans les établissements publics d'enseignement supérieur.



## DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : AIDES

Tableau 15 : Evolution de l'effectif des étudiants bénéficiaires de l'aide

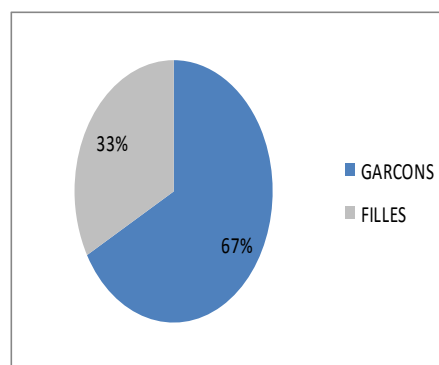
	Effectif 2014/2015	% Filles	Evolution	par	Evolution	par	TAMA
			rappel	2013/2014	rappel	2010/2011	
			en %	en %	en %	en %	
<b>Aides</b>	44 669	33,1	11,5		76,9		15,3
<b>Etudiants</b>	83 598	33,7	2,8		37,1		8,2

Tableau 16 : Conditions requises pour bénéficier de l'aide :

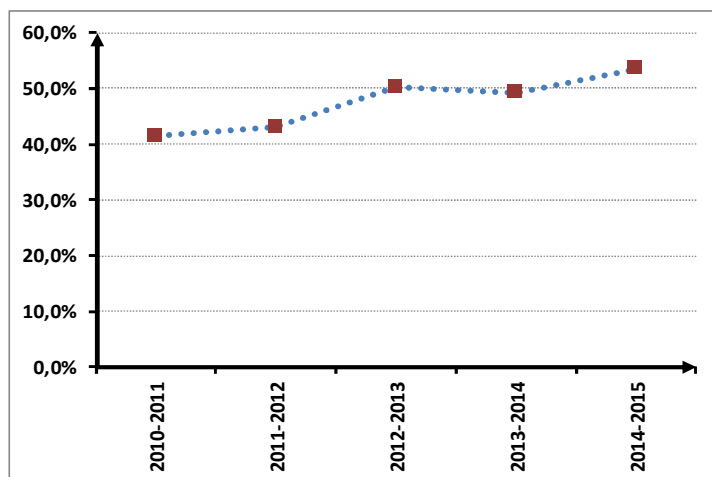
L'aide est accordée aux étudiants non boursiers inscrits en cycle de licence.

- ✚ être de nationalité burkinabè ;
- ✚ être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
- ✚ être inscrit dans un établissement public d'enseignement supérieur au Burkina Faso ;
- ✚ ne pas exercer un emploi permanent et ne pas être inscrit au service national de développement (SND) ;
- ✚ n'avoir pas plus de 25 ans à la rentrée en cours pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> année ;
- ✚ n'avoir jamais bénéficié d'un soutien de l'Etat auparavant et n'avoir jamais redoublé pour la troisième année ;
- ✚ ne pas être bénéficiaire d'une bourse ou du prêt d'étude et n'avoir jamais bénéficié de l'aide ;
- ✚ avoir déposé un dossier complet de demande d'aide.

Graphique 23 : Bénéficiaire de l'aide selon le sexe



Graphique 24 : Evolution de la proportion des étudiants bénéficiaires de l'aide



## **DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : PRETS**

---

### **Points saillants**

- Baisse de la proportion d'étudiants bénéficiaires de prêts
- Diminution de l'enveloppe allouée aux étudiants au titre des prêts

### **Commentaire général**

De 2010/2011 à 2014/2015, le nombre d'étudiants bénéficiaires de prêts a connu une régression moyenne de 4,3 % par an.

En 2014/2015, 5 065 étudiants ont bénéficié du prêt dont 31,5 % de filles. Cet effectif a diminué de 25,3 % par rapport à 2013/2014. Au total, une enveloppe budgétaire de 1,1 milliard a été allouée aux étudiants en 2014/2015 sous forme de prêts. Ladite enveloppe a connu une baisse de 25,3 % par rapport à 2013/2014.

D'une manière générale, la proportion des étudiants inscrits dans les universités publiques bénéficiaires de prêts connaît une décroissance sur les quatre dernières années.

## DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : PRETS

Tableau 17 : Evolution de l'effectif des étudiants bénéficiaires du prêt

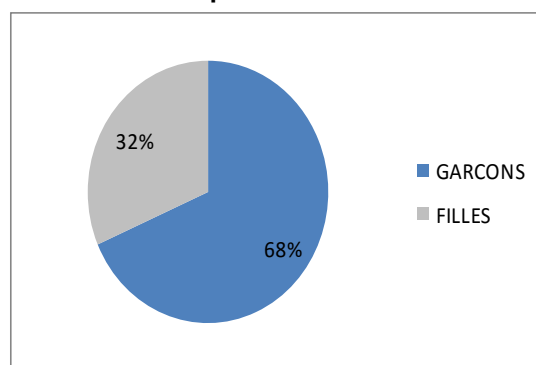
	Effectif 2014/2015	% Filles	Evolution par rapport		TAMA
			2013/2014	2010/2011	
			en %	en %	
<b>Prêts</b>	5 065	31,5	- 25,3	-16,1	- 4,3
<b>Etudiants</b>	83 598	33,7	2,8	37,1	8,2

Tableau 18 : Conditions requises pour bénéficier de prêt

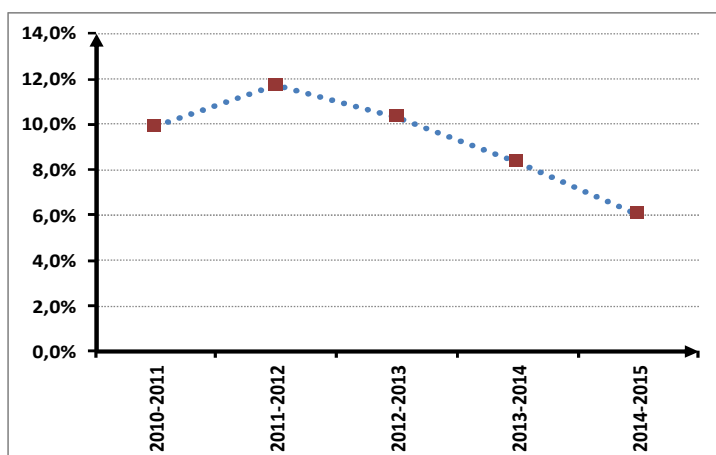
Le prêt est accordé pour une année académique aux étudiants non boursiers inscrits en première et quatrième année et le prêt laboratoire concerne le troisième cycle.

- ✚ être de nationalité burkinabè ;
- ✚ être régulièrement inscrit dans un établissement public d'enseignement supérieur au Burkina ;
- ✚ n'avoir pas plus de 26 ans à la rentrée académique en cours pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> année ;
- ✚ être non boursier et ne pas être bénéficiaire de l'aide ;
- ✚ ne pas exercer un emploi et ne pas être inscrit au Service National de Développement (SND) ;
- ✚ avoir déposé un dossier complet de demande de prêt.

Graphique 25 : Répartition des étudiants bénéficiaires du prêt selon sexe



Graphique 26 : Evolution de la proportion des étudiants bénéficiaires du prêt



## LOGEMENT

---

### Points saillants

- Amélioration des possibilités d'hébergement
- Difficultés d'accès au logement étudiant

### Commentaire général

En 2014/2015, les cités ou résidences universitaires comptent près de 4 700 lits destinés à accueillir près de 72 000 étudiants des universités et grandes écoles publiques et privées conventionnées ; ce qui correspond à un ratio de 1 lit pour 15 étudiants.

Par rapport à l'année précédente, ce ratio s'est amélioré de 3 points. Cette amélioration pourrait s'expliquer par la construction de la cité universitaire 1 008 lits à Bobo-Dioulasso.

De 2010/2011 à 2014/2015, l'accroissement moyen annuel des capacités d'hébergement (9 %) est plus important que celui de l'effectif des étudiants des universités et grandes écoles publiques et privées conventionnées (7 %) d'où une réduction progressive des difficultés d'accès au logement étudiant. Cette tendance pourrait s'améliorer avec la construction de nouvelles cités par le Projet Cité Universitaire et le Plan National d'Action de Développement de l'Enseignement Supérieur (PNADES).

Par Centre Régional des Œuvres Universitaires (CROU), les difficultés d'accès au logement étudiant sont relativement plus importantes à Ouagadougou qu'à Koudougou et Bobo-Dioulasso avec des ratios étudiants / lit respectifs de 21, 13 et 6.

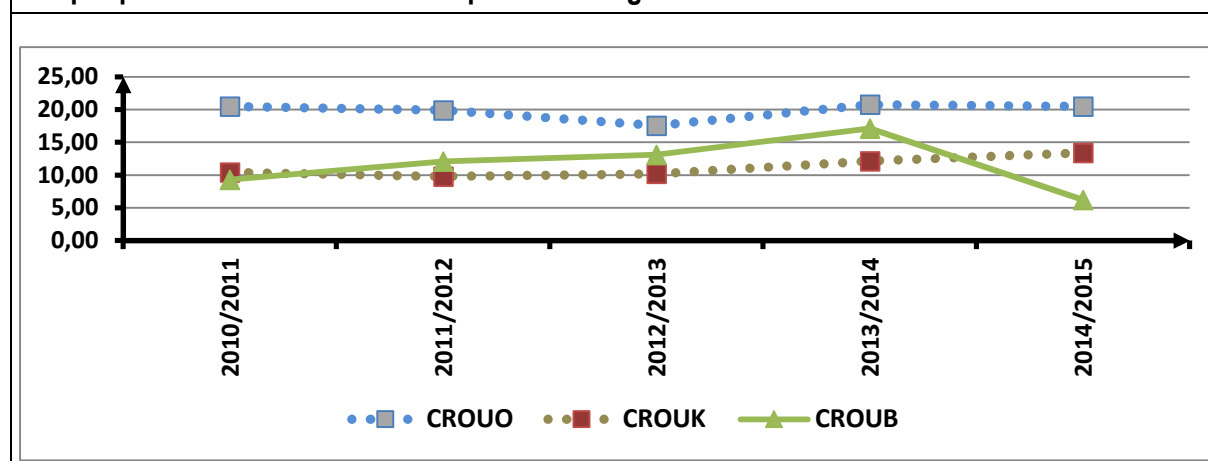
(1) le calcul des ratios tient compte des effectifs des étudiants du privé conventionné car selon les textes, ces derniers doivent bénéficier des œuvres sociales au même titre que les étudiants du public.

## LOGEMENT

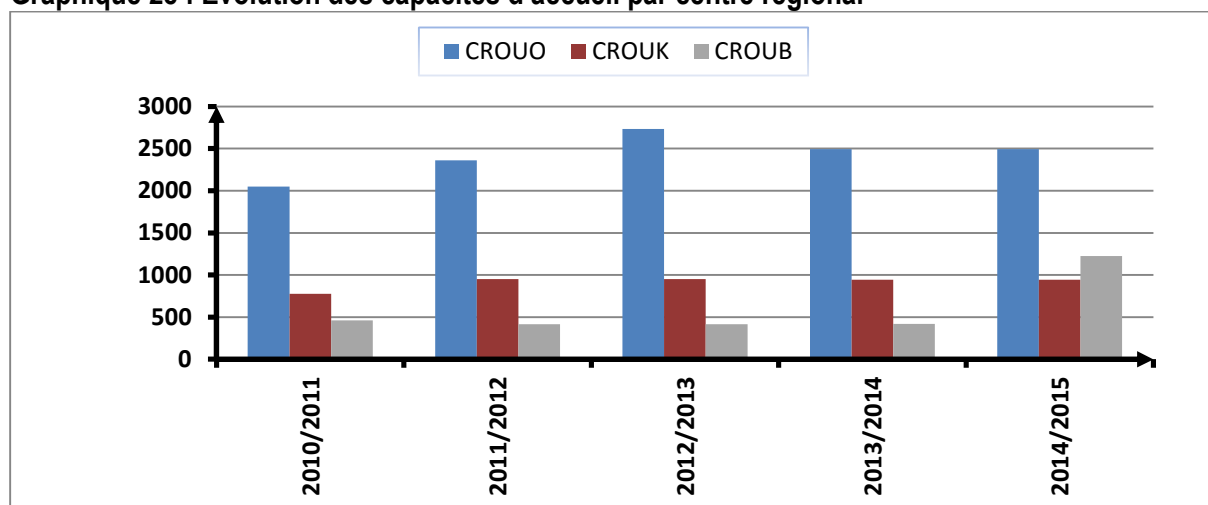
Tableau 19 : Capacité d'accueil par centre régional en 2014/2015

CROU	CAPACITE D'ACCUEIL DES CITES UNIVERSITAIRES	Effectif étudiant	Ratio étudiants / Lit	TAMA (%) entre 2010/2011 et 2014/2015	
				Capacité d'accueil	Effectif étudiants
CROUO	2 493	51 111	21	5	5
CROUK	945	12 670	13	5	12
CROUB	1 224	7 585	6	28	15
ENSEMBLE	4 662	71 366	15	9	7

Graphique 27 : Ratio étudiants / Lit par centre régional



Graphique 28 : Evolution des capacités d'accueil par centre régional



## RESTAURATION

---

### Points saillants

- 1 étudiant sur 6 est restauré par jour
- Augmentation des capacités d'accueil des restaurants
- Baisse du nombre de plats servis

### Commentaire général

En 2014/2015, les 22 restaurants que comptent les centres régionaux des œuvres universitaires ont servis 7 362 264 plats pour 8 298 620 en 2013/2014, soit une baisse de 11,3 %.

En 2014/2015, sur un effectif total de 71 366 étudiants inscrits dans les universités publiques et les établissements privés conventionnés, 12 270 sont restaurés par jour contre 13 831 étudiants en 2013/2014, soit une baisse de 11,3 %. La subvention de l'Etat demeure insuffisante. En effet, de 2010/2011 à 2014/2015, le nombre de plats servis dans les restaurants universitaires enregistre une baisse moyenne annuelle de 3,1 % contre une augmentation moyenne de 7 % de l'effectif des étudiants.

Par rapport à l'année précédente, le nombre de plats servis par étudiant et par an (ratio plats/étudiant) est en baisse, passant ainsi de 118 à 103 plats.

En 2014/2015, les restaurants universitaires ont une capacité d'accueil de 6 530 places assises. Sur la période 2010/2011 à 2014/2015, elles ont augmenté en moyenne de 10,1 % par an. Bien que le TAMA des capacités d'accueil des restaurants universitaires soit supérieur à celui de l'effectif des étudiants, les capacités d'accueil demeurent insuffisantes au regard du nombre d'étudiants restaurés par jour.

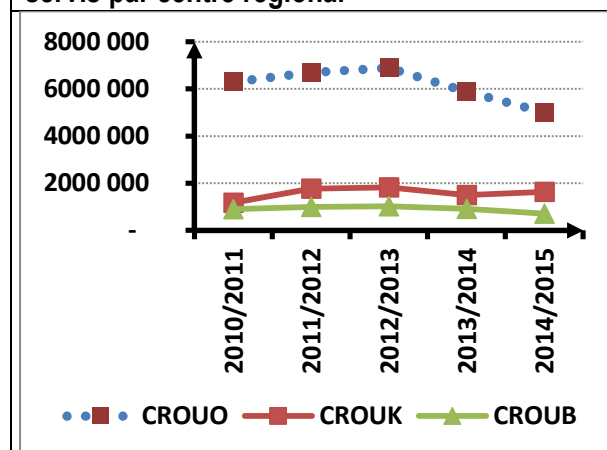
De 2010/2011 à 2014/2015, les Centres Régionaux des Œuvres Universitaires de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ont enregistré respectivement un accroissement annuel moyen de 10,5 % et 17,8 % de leurs capacités d'accueil. Celles de Koudougou sont restées stables durant la période concernée.

## RESTAURATION

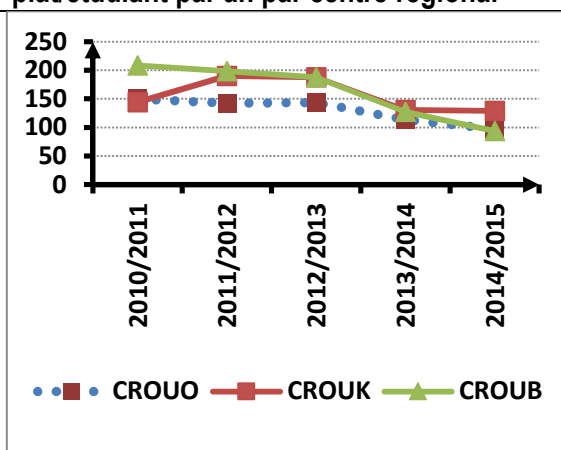
Tableau 20 : Restauration par Centre Régional

CROU	Nombre de restaurants	Capacité d'accueil des restaurants	Nombre annuel de plats servis	Nombre étudiants	Ratio plats/étudiant par an	Nombre moyen d'étudiants restauré	Proportion d'étudiants restaurés
CROUO	11	4 480	5 013 447	51 111	98	8 356	16
CROUK	6	800	1 637 059	12 670	129	2 728	22
CROUB	5	1 250	711 758	7 585	94	1 186	16
TOTAL	22	6 530	7 362 264	71 366	103	12 270	17

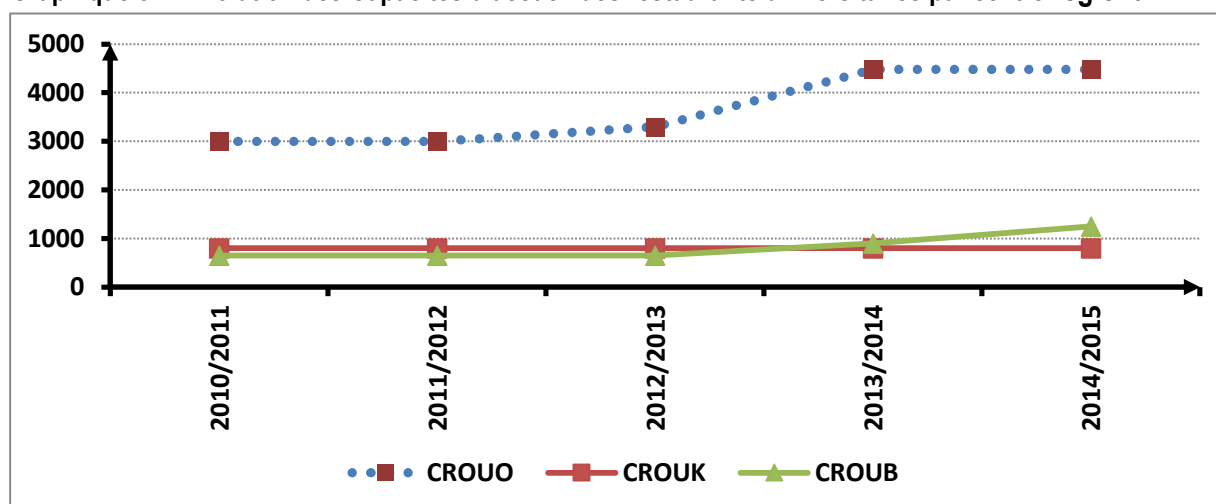
Graphique 29 : Evolution du nombre de plats servis par centre régional



Graphique 30 : Evolution du Ratio plat/étudiant par an par centre régional



Graphique 31 : Evolution des Capacités d'accueil des restaurants universitaires par centre régional



## **TRANSPORT UNIVERSITAIRE**

---

### **Points saillants**

- Insuffisance de l'offre de transport
- Baisse continue des dépenses
- Augmentation relative du nombre d'étudiants transportés

### **Commentaire général**

En 2014/2015, la convention entre le CENOU et la SOTRACO pour le transport des étudiants de Ouagadougou n'a pas été renouvelée. Par contre, à Bobo-Dioulasso, la location de cars privés a permis de renforcer le transport des étudiants. Le nombre d'étudiants transportés par jour est de 1 700 pour l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso. Ce nombre a augmenté de 6,3 % par rapport à l'année précédente.

La prise en charge du transport des étudiants à Bobo-Dioulasso a coûté au CENOU environ 252 millions en 2014/2015.

De 2010/2011 à 2014/2015, les dépenses de transport des étudiants ont baissé en moyenne de 10,4 % par an. La location des 8 cars avec les sociétés de transport privé coûte en moyenne 838 000 F CFA /jour soit une dépense annuelle de 252 000 000 F CFA.

En dépit des efforts consentis, l'offre de transport reste insuffisante au regard de l'absence des cars spécifiques pour les étudiants des autres universités en dehors de l'UPB. En effet, la construction des bâtiments pédagogiques hors des centres urbains nécessiterait qu'une alternative soit trouvée pour le transport des étudiants.

La poursuite de la mise en œuvre du projet d'acquisition de 135 bus au profit des universités et grandes écoles publiques du Burkina Faso pourrait contribuer à améliorer la situation.

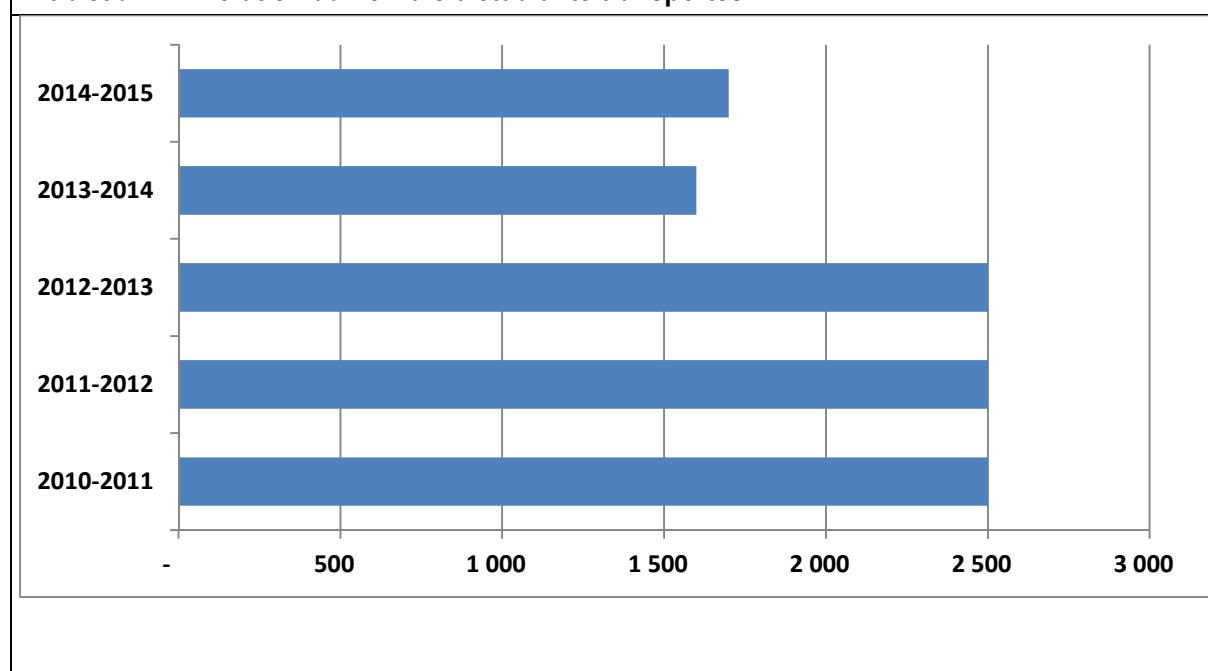


## TRANSPORT UNIVERSITAIRE

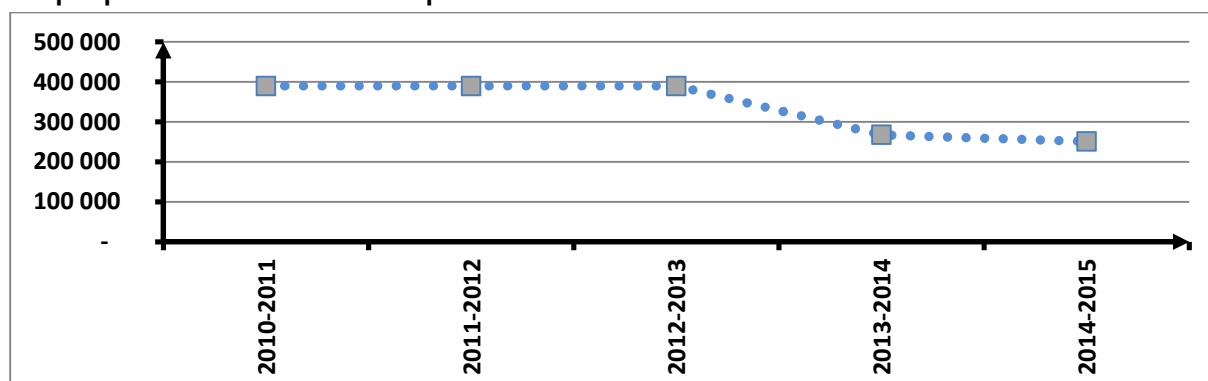
Tableau 21 : Nombre d'étudiants transportés et des dépenses de transport du CENOU

Année	Nombre d'étudiants transportés	Dépenses
2010-2011	2 500	390 000 000
2011-2012	2 500	390 000 000
2012-2013	2 500	390 000 000
2013-2014	1 600	267 888 888
2014-2015	1 700	251 138 811
TAMA (%)	-9,2	-10,4

Tableau 22: Evolution du nombre d'étudiants transportés



Graphique 32 : Évolution de la dépense en milliers de FCFA



## **SANTE**

---

### **Points saillants**

- Faible adhésion des étudiants à la MUNASEB
- Diminution du nombre des adhérents

### **Commentaire général**

En 2014/2015, 1 827 étudiants sur un effectif total de 71 336 ont adhéré à la MUNASEB. Le nombre de mutualistes représente 2,7 % de cet effectif. Le CROU de Ouagadougou enregistre le plus fort taux d'adhésion (4,2 %) tandis que le plus faible est enregistré à Koudougou (0,5 %).

Par rapport à 2013/2014, le nombre d'adhérents a baissé de 22,0 %. Les CROU de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso enregistrent respectivement des baisses de 24,7 % et 5,4 % pour la même période.

De 2010/2011 à 2014/2015, le nombre de mutualistes a régressé en moyenne de 0,4 % par an. Des baisses de 2,5 % et 4,8 % sont aussi enregistrées par an dans les CROU de Ouagadougou et Koudougou. Cependant, le nombre de mutualistes a augmenté en moyenne de 44,8 % par an dans le CROU de Bobo-Dioulasso.

## SANTE

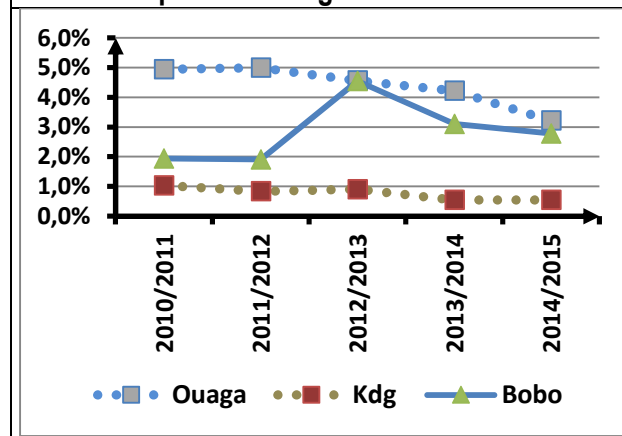
Tableau 23 : Situation des adhérents à la mutuelle de santé

Universités	Nombre d'étudiants	Nombre de mutualistes	% étudiants mutualistes	TAMA (%) entre 2011 et 2015
CROUO	51 111	1 647	4,2	-2,5
CROUB	7 585	211	2,8	44,8
CROUK	12 670	69	0,5	-4,8
TOTAL	71 366	1 927	2,7	-0,4

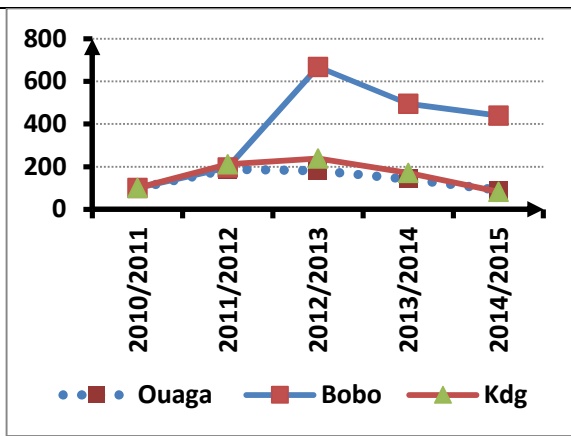
Tableau 24 : Variation des adhésions à la mutuelle de santé universitaire par centre régional

	2013/2014	2014/2015	Variation (%) entre 2013/2014 et 2014/2015
<b>CROU</b>			
Ouaga	2 186	1 647	-24,7
Bobo-Dioulasso	223	211	-5,4
Koudougou	63	69	9,5
Total	2 472	1 927	-22,0

Graphique 33 : Evolution de la proportion des adhérents par centre régional



Graphique 34 : Evolution de l'indice base 100 en 2010/2011 du nombre de mutualistes



## **ACTION SOCIALE**

---

### **Points saillants**

- Baisse continue du nombre de demandes d'aide sociale
- Faible couverture sociale
- Satisfaction totale des demandes

### **Commentaire général**

En 2014/2015, toutes les 35 demandes d'aide reçues par le CENOU ont eu une réponse favorable, soit un taux de satisfaction de 100 %.

Entre 2013/2014 et 2014/2015, le nombre de dossiers déposés a régressé. En effet, il est passé de 69 dossiers à 35, soit une baisse de 49,3 %. Parallèlement, le nombre d'aides octroyées est passé de 51 à 35, soit une baisse de 31 %.

Cette baisse continue pourrait s'expliquer entre autres, par une méconnaissance de l'existence du service de l'action sociale par les étudiants et les lourdeurs administratives dans le processus d'octroi de l'aide sociale.

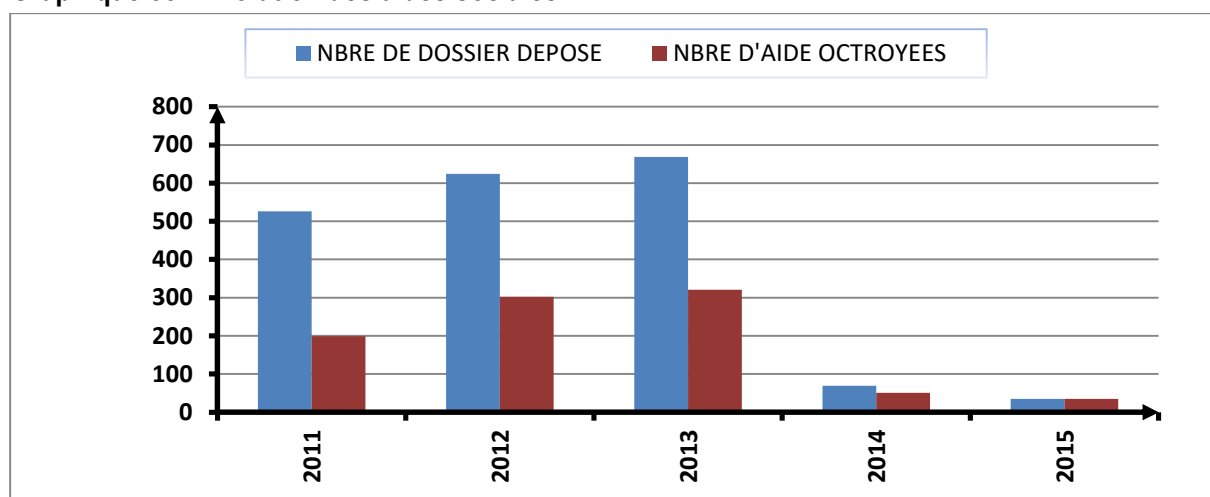
De 2010/2011 à 2014/2015, la proportion des demandes d'aides sociales a régressé en moyenne de 50 % par an et celui des aides octroyées de 35 %. Sur la même période, le taux de satisfaction des sollicitations d'assistance ou d'aide oscille entre 37,8 % et 100 %.

## AIDE SOCIALE

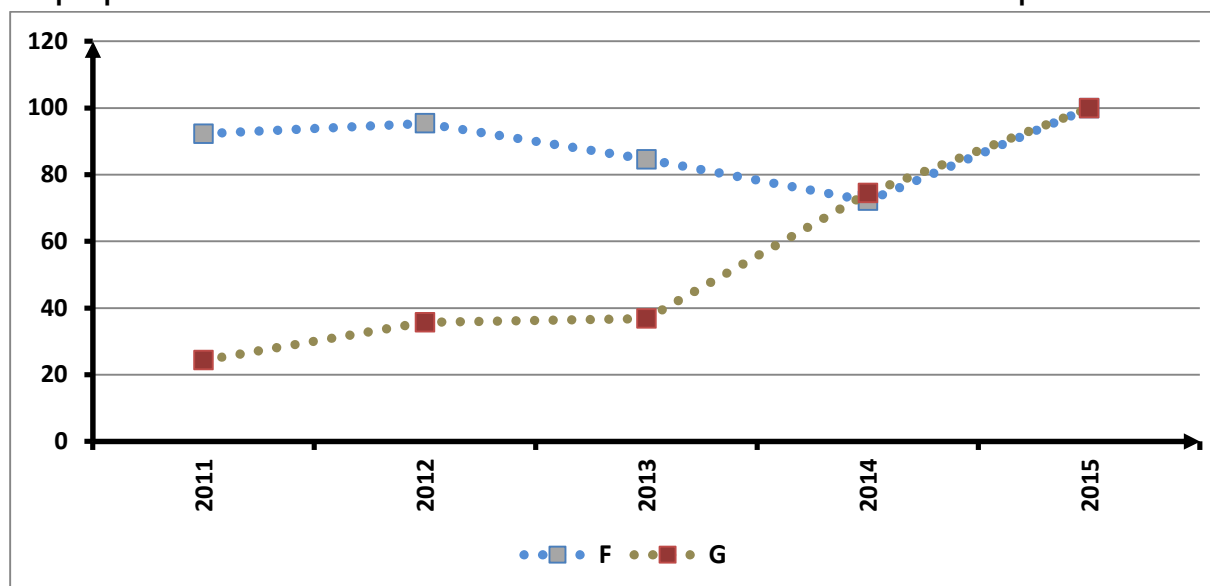
Tableau 25 : Situation des aides sociales par sexe

Sexe	Nombre de dossiers déposés	Nombre d'aides octroyées	Proportion d'aides sociales octroyées (%)
F	5	5	100
G	30	30	100
T	35	35	100

Graphique 35 : Evolution des aides sociales



Graphique 36 : Evolution du taux de satisfaction des demandes d'aides sociales par sexe





**Partie V : Efficience du supérieur**

## **SORTANTS DIPLOMES**

---

### **Points saillants**

- Baisse du nombre de diplômés
- Disparité des diplômés selon les domaines

### **Commentaire général**

En 2014/2015, sur 48 105 étudiants inscrits dans au moins un niveau d'études de deuxième année, 15 664 ont obtenu leurs diplômes, soit un taux de réussite de 32,6 %. Les étudiantes représentent 34,3 % des diplômés. Par rapport à 2013/2014, la proportion des sortants ayant obtenu un diplôme a baissé de 4,6 %.

Selon le statut, la proportion des diplômés de l'enseignement supérieur public est supérieure à celle du privé. En effet, la proportion des diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur privés représentent 26,25 % de l'effectif total des diplômés.

De 2010/2011 à 2014/2015, le taux d'accroissement moyen annuel des sortants diplômés est de 3 % au privé et de 1 % au public.

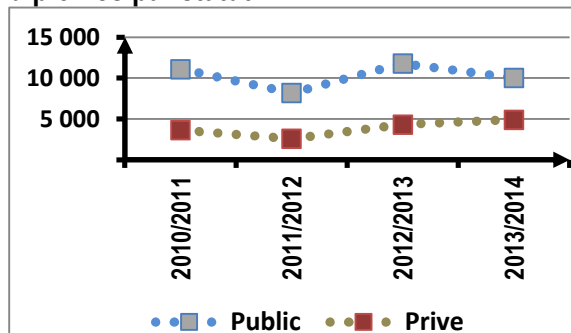
Il existe des disparités entre les sortants diplômés par domaine d'études. En effet, il ressort que le domaine des «Sciences sociales, Commerce et Droit» est le plus représenté avec 57,8 % et le moins représenté est «l'Agriculture» avec 0,3 %.

## SORTANTS DIPLOMES

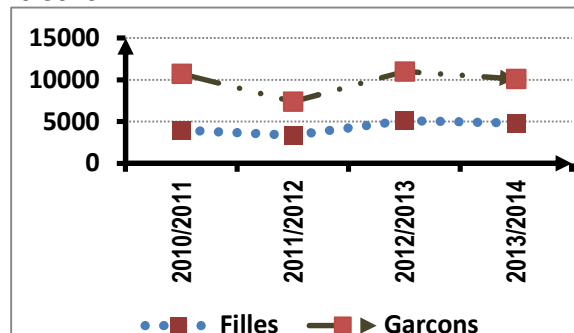
**Tableau 26 : Nombre de diplômés tous cycles confondus**

Niveau en 2014/2015			Evolution par rapport à 2012/2013 (%)	TAMA (%)	
Nombre de diplômés	15 664	dont Filles (%)			dont privé (%)
		34,28	26,25	4,57	1,48

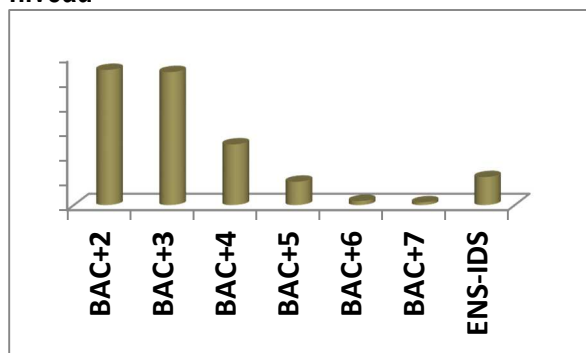
**Graphique 37 : Evolution des sortants diplômés par statut**



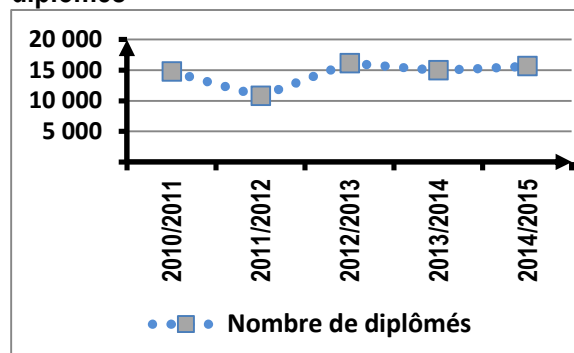
**Graphique 38 : Evolution des diplômes selon le sexe**



**Graphique 39 : Evolution des diplômés par niveau**



**Graphique 40 : Evolution du nombre des diplômés**



**Tableau 27 : Répartition des diplômés par domaine d'études**

DOMAINE	Total 2014/2015	Proportion par domaine (%)	% filles	Evolution par rapport 2013/2014 (%)
AGRICULTURE	41	0,3	14,6	86,6
EDUCATION	1 157	7,4	15,6	12,3
INGENERIE, INDUSTRIES DE TRANSFORMATION ET PRODUCTION	1 341	8,6	13,7	-60,2
LETTRES ET ARTS	2 279	14,5	36,0	-30,0
SANTE ET PROTECTION SOCIALE	272	1,7	39,3	9,0
SCIENCES	1 047	6,7	8,8	32,2
SCIENCES SOCIALES, COMMERCE ET DROIT	9 052	57,8	42,1	-7,1
SERVICES	475	3,0	35,8	-1,5
<b>TOTAL</b>	<b>15 664</b>	<b>100,0</b>	<b>34,3</b>	<b>-4,6</b>



## **EFFICACITE INTERNE**

---

### **Points saillants**

- Faible proportion du redoublement dans le privé
- Fort pourcentage de redoublement dans les Sciences

### **Commentaire général**

L'enseignement supérieur est caractérisé par une proportion de redoublement de 16,8 % en 2014-2015. Cette proportion a connu une augmentation de 1,8 points de pourcentage par rapport à l'année académique 2013/2014. Le redoublement dans les instituts privés est moins élevé qu'au public. Ainsi, le pourcentage des redoublants du privé représente 7,3 % de son effectif tandis qu'il est de 19,7 % dans les instituts publics.

D'une manière générale, la situation du redoublement reste statique lorsqu'on passe de la 1<sup>ère</sup> année à la 5<sup>ème</sup> dans le privé. Dans le public, ces proportions sont sensiblement identiques pour la 1<sup>ère</sup> année et la 3<sup>ème</sup> (18,3 % et 18,4 %). Les niveaux d'études qui possèdent les proportions de redoublement les plus élevées sont la 2<sup>ème</sup> année (23,7 %) et la 4<sup>ème</sup> année (25,1 %) tandis qu'au troisième cycle, elles varient entre 5,6 % (7<sup>ème</sup> année) et 11,5 % (5<sup>ème</sup> année).

Quant aux établissements qui enregistrent des redoublants, 18,8 % de leurs étudiants ont redoublé au moins une fois dont 29,8 % sont de sexe féminin. Selon la répartition géographique, les instituts de la région du Centre enregistrent les plus fortes proportions de redoublants (19,1 %) suivi de ceux de la région du Centre-Ouest (17,7 %). Cela pourrait s'expliquer entre autres par la présence des deux grandes universités publiques dont les capacités d'accueil sont en deçà de la demande éducative.

Selon les domaines d'études, la proportion des redoublants varie entre 1,1 % et 22,3 %. Le domaine d'études «*Sciences*» enregistre le plus fort pourcentage de redoublement tandis que celui de l'«*Education*» présente la plus faible proportion.

Dans les «*Sciences sociales, Commerce et Droit*» 17,1 % des filles sont des redoublantes ce qui constitue la plus forte proportion par domaine.

Le plus fort taux de redoublement des filles s'observe dans les «*Sciences sociales, Commerce et Droit*» soit 17,1 %. Du reste, c'est dans ce domaine qu'elles sont les plus représentées.

Les cinq filières qui enregistrent les proportions de redoublement les plus élevées sont : Physique-chimie (85,1 %), Chimie (87,7 %), Mathématiques (96,8 %), SDAT3 (100 %) et Physique des matériaux (100 %).

## EFFICACITE INTERNE

Graphique 41 : Proportion des redoublants du supérieur par niveau

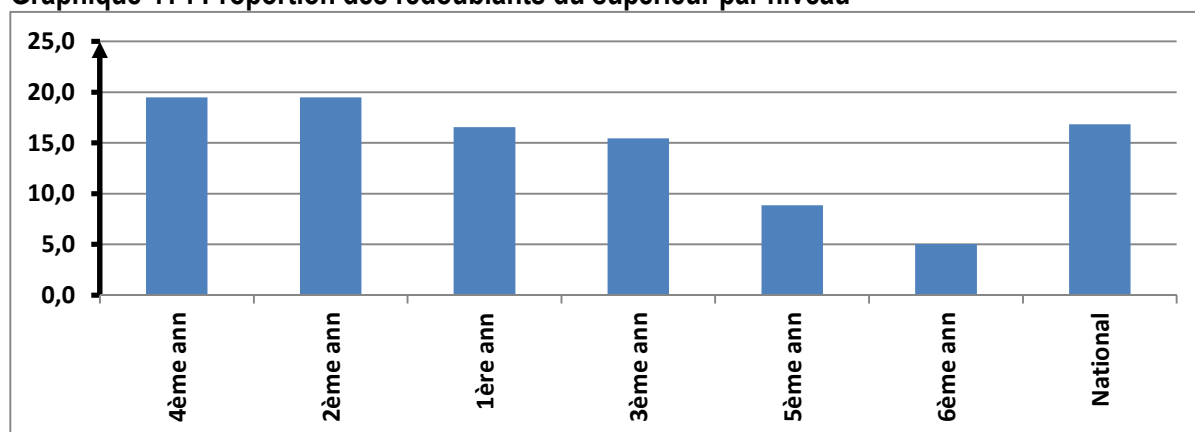


Tableau 28 : Proportion des redoublants des UFR ou Instituts du Public

	effectifs	red	2015	2014
			Pourcentage	Pourcentage
4ème ann	4 662	1 172	25,1	19,7
2ème ann	14 309	3 388	23,7	17,7
3ème ann	10 511	1 929	18,4	16,1
1ère ann	32 664	5 980	18,3	21,4
5ème ann	1 254	144	11,5	0,9
6ème ann	721	41	5,7	1,7
7ème ann	305	17	5,6	0,0
8ème ann	51		0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>64 477</b>	<b>12 671</b>	<b>19,7</b>	<b>18,2</b>

Tableau 29 : Proportion des redoublants des instituts du Privé

	effectifs	red	2015	2014
			Pourcentage	Pourcentage
3ème ann	3 980	312	7,8	4,5
4ème ann	2 257	176	7,8	2,8
2ème ann	5 003	372	7,4	2,4
5ème ann	1 762	123	7,0	4,1
1ère ann	5 945	410	6,9	3,3
6ème ann	90		0,0	0,0
7ème ann	54		0,0	0,0
8ème ann	30		0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>19 121</b>	<b>1 393</b>	<b>7,3</b>	<b>3,4</b>

Tableau 30 : Proportion (%) de redoublants par domaine d'études et selon le sexe en 2014/2015

Domaines d'études	Sexe		
	F	G	T
EDUCATION	0,9	1,1	1,1
AGRICULTURE	6,6	2,4	3,4
INCONNUS OU NON PRECISES	0,0	7,1	5,0
SANTE ET PROTECTION SOCIALE	7,3	8,2	7,9
SERVICES	6,9	12,8	10,5
LETTRES ET ARTS	13,6	12,5	12,9
SCIENCES SOCIALES, COMMERCE ET DROIT	17,1	21,4	19,6
INGENIERIE, INDUSTRIES DE TRANSFORMATION ET PRODUCTION	21,6	19,2	19,6
SCIENCES	13,3	23,9	22,3
<b>Total</b>	<b>14,9</b>	<b>17,8</b>	<b>16,8</b>

## ANNEXES

- **Annexe** : GLOSSAIRE DES TERMES ET DEFINITION

<b>Scolarisation, accès équité et mobilité</b>	
Indicateur	<b>Proportion d'étudiants par filière</b>
Définition	C'est le nombre d'étudiants d'une filière rapporté au nombre total des étudiants.
Objet	Connaitre les filières les plus attrayantes aux yeux des étudiants
Méthode de calcul	Diviser le nombre d'étudiants d'une filière donnée par le nombre total d'étudiants en une année t.
Sources des données	Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur
Type de désagrégation	Par sexe, par filière, par type d'étude et par nationalité (nationaux, non nationaux)
<b>Part des différents types de bacheliers inscrits dans les filières scientifiques</b>	
Indicateur	<b>Nombre d'étudiants pour 100,000 habitants</b>
Définition	Le nombre d'étudiants sur 100,000 habitants
Objet	Indiquer la proportion d'étudiants dans le pays
Méthode de calcul	Diviser le nombre total d'étudiants par le nombre total de la population
Sources des données	Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur et l'institut national de la statistique (Recensement général de la population)
Type de désagrégation	Par sexe
<b>Sexe Ratio étudiants</b>	
Indicateur	
Définition	Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin
Objet	Mesurer les progrès accomplis sur la voie de la parité entre les sexes en matière de scolarisation. Il est également révélateur du degré du renforcement du statut de la femme dans la société.
Méthode de calcul	Diviser la valeur d'un indicateur donné chez les individus de sexe féminin par la valeur du même indicateur chez les individus de sexe masculin.
Sources des données	Enquête sur l'enseignement supérieur ou service de scolarité
Type de désagrégation	Par niveau d'enseignement, par domaine d'études, par filière, par type d'établissement (public ou privé) et par situation Géographique ou région.
<b>Efficacité interne</b>	
Indicateur	<b>Taux de réussite aux examens du BTS, par sexe</b>
Définition	Le rapport entre l'effectif des candidats déclarés admis et l'effectif total des inscrits
Objet	Évaluer l'efficacité interne de l'enseignement technique
Méthode de calcul	Le nombre de candidats déclarés admis divisé par l'effectif total des inscrits
Sources des données	Les procès-verbaux des délibérations des examens du BTS
Type de désagrégation	Par sexe, par situation géographique ou région.
Indicateur	<b>Taux d'obtention du DUT</b>
Voir, Taux de réussite aux examens du BTS, par sexe	
Indicateur	<b>Taux d'obtention de la licence en trois ans selon le type de BAC</b>
Définition	Le nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaire dans une cohorte de bachelier
Objet	mesurer la performance des universités
Méthode de calcul	Diviser Le nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaire par le nombre d'étudiant inscrit en première année de la même génération
Sources des données	scolarité des universités
Type de désagrégation	selon le type de BAC
<b>Ressources, coût et dépenses</b>	
Indicateur	<b>Dépenses publiques totales pour l'enseignement supérieur en pourcentage du budget national</b>
Définition	L'ensemble des dépenses (de fonctionnement et en capital) consacrées à l'enseignement supérieur, exprimé en pourcentage du budget national du gouvernement pour une année donnée.

Objet	Evaluer la priorité accordée à l'enseignement supérieur par les gouvernements par rapport à la valeur perçue d'autres domaines de l'action publique. Cet indicateur montre également l'engagement du gouvernement quant à l'investissement dans le développement du capital humain.
Méthode de calcul	Diviser les dépenses publiques totales de l'enseignement supérieur d'un exercice budgétaire donné, tous ministères et services publics confondus, par le budget national du pays, puis multiplier le résultat par 100.
Sources des données	DAAF, ministère de l'économie et des finances
Type de désagrégation	Non applicable
<b>Infrastructures et œuvres universitaires</b>	
Indicateur	<b>Ratio lit / étudiant</b>
Définition	C'est le rapport entre les capacités des résidences universitaires en lits et l'effectif des étudiants
Objet	Voir le niveau de correspondance entre le nombre de lits des résidences universitaires et le nombre des étudiants
Méthode de calcul	Le nombre de lits des résidences universitaires divisé par le nombre des étudiants
Sources des données	Le service des équipements ou des patrimoines des centres des œuvres universitaires ou du ministère chargés de l'enseignement supérieur et le service de scolarité
Type de désagrégation	Par situation géographique ou région et par type d'établissement (public ou privé)